NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique

Les 24-25 mai 1989
Ottawa (Ontario)

10F0011F
1989

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

PROCÈS-VERBAL

Réunion des 24 et 25 mai 1989

Ottawa (Ontario)

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
FEB 17 1992
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Table des matières

Procès-verbal de la réunion des 24 et 25 mai 1989 1

1. Remarques préliminaires 1

2. Rapport du statisticien en chef 1

3. Comptes rendus des délégués provinciaux et territoriaux 2

4. Rapport du Comité du programme 2

5. Rapport du secrétaire 3

6. Mesures en vue de conserver et de perfectionner le système statistique national 4

7. Collaboration des administrations provinciales et territoriales à l'établissement des priorités dans le contexte des restrictions budgétaires 5

8. Le point sur les activités relatives au recensement de 1991 6

9. Le point sur les programmes de la statistique des entreprises 7

10. Mécanismes de consultation fédéraux-provinciaux dans le domaine de la statistique sociale 9

11. Autres questions 10

12. Nomination des membres du Comité du programme 12

Liste de délégués et de participants 13

Ordre du jour 17

Annexes

1. Rapport du statisticien en chef 21

2. Rapports des provinces et territoires 31

Alberta 33
Colombie-Britannique 37
Île-du-Prince-Édouard 43
Nouveau-Brunswick 47
Nouvelle-Écosse 53

2. Rapports des provinces et territoires (suite)

Ontario 57
Québec 63
Terre-Neuve 81
Territoires du Nord-Ouest 85

3. Rapport du Comité du programme 89

Mandat du Comité fédéral-provincial sur les données régionales 93

Mandat du Comité fédéral-provincial de la démographie 95

Procès-verbal de la réunion du 5 août 1988 97

Procès-verbal de la réunion du 12 janvier 1989 107

4. Rapport du secrétaire 115

Faits saillants 119

Rapports des comités 123

Suivis de la réunion du Conseil de 1988 145

5. Discussion entourant les mesures à prendre pour préserver le système statistique national et le développer 155

6. Contribution des provinces et territoires à l'exercice de répartition des priorités dans un environnement de réductions budgétaires 161

7. Projet d'enquête annuelle sur les programmes, les ressources, les produits et les services des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux 165

1. Remarques préliminaires

Le président, M. Ivan Fellegi, déclare ouverte la séance et souhaite la bienvenue aux délégués. Au nom de tous les membres du Conseil, une plaque est remise à M. Harvey Ford, directeur du bureau de la statistique de l'Alberta, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de cet organisme statistique en Alberta.

L'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente (25 et 26 mai 1988) sont adoptés sans modification. On propose d'inscrire deux points à la rubrique "Autres Questions" : 1) la collaboration proposée entre le bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique et le Data Center de l'état de Washington, et 2) une proposition des membres du Comité fédéral-provincial de la démographie en vue d'organiser une réunion fédérale-provinciale spéciale axée sur l'utilisation des fichiers d'assurance-santé en vue d'élaborer des statistiques démographiques.

2. Rapport du statisticien en chef du Canada

M. Fellegi brosse un tableau des principaux faits nouveaux et des réalisations de Statistique Canada au cours de la dernière année. Il résume les initiatives importantes prévues pour 1989-1990 (sommaire ci-joint à l'Annexe 1).

La discussion porte sur la question de déterminer si le fait que Statistique Canada relèvera d'un nouveau ministre influera sur les mécanismes de financement de l'organisme. M. Fellegi informe les délégués que le système de financement de l'administration fédérale a été entièrement révisé et il décrit le nouveau système. On souligne que les réserves pour les dépenses de l'administration fédérale sont très minces.

En réponse à une demande traitant de l'éventuelle perte de renseignements détaillés découlant de l'uniformisation des statistiques relatives au commerce du Canada et des États-Unis, M. Fellegi signale que les deux pays ont convenu de tenir compte de leurs besoins respectifs eu égard aux renseignements provenant des documents des douanes. En outre, en ce qui a trait aux statistiques relatives au commerce, M. Fellegi a convenu de prendre des dispositions pour garantir que les documents qui permettent d'interpréter les codes, dont on se sert dans les totalisations relatives au commerce, soient mis à la disposition des intéressés dans les bureaux régionaux de l'organisme.

3. Comptes rendus des délégués provinciaux et territoriaux

Les délégués provinciaux et territoriaux présentent des comptes rendus de la situation et des activités de leurs bureaux respectifs (les copies de ces comptes rendus écrits et le résumé des comptes rendus de vive voix figurent à l'Annexe 2 ci-jointe).

Au cours de la discussion, M. Fellegi a accueilli favorablement l'offre de la Colombie-Britannique de collaborer à réduire le sous-dénombrement du recensement de 1991 dans cette province, comparativement à celui du recensement de 1986. Il a également été question de l'étude de l'Ontario traitant de l'utilisation, à des fins statistiques, des dossiers sur la taxe de vente au détail; d'une base commune de données industrielles pour le Canada et les États-Unis élaborée en Ontario; du modèle de base de données de simulation de la politique sociale distribué aux coordonnateurs statistiques et de la base de données sur les grandes entreprises en voie d'élaboration au Manitoba.

On convient que les membres du nouveau Comité du programme étudieront les avantages de prévoir, lors de la prochaine réunion du Conseil, une présentation sur le travail effectué par le bureau de la statistique du Yukon relativement à l'évaluation de l'efficacité des organismes statistiques. De même, les programmes de recouvrement des coûts de Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux pourraient faire l'objet de discussions.

4. Rapport du Comité du programme

M. John Palmer, président du Comité du programme, rend compte des activités de ce comité (Annexe 3).

Le Conseil approuve la recommandation du Comité du programme voulant que les mandats du Comité fédéral-provincial de la démographie et du Comité fédéral-provincial des données régionales soient approuvés dans la version distribuée avec le rapport du Comité du programme.

La proposition en vue de rassembler, chaque année, de la documentation au sujet des programmes, des ressources, des produits et des services des organismes statistiques provinciaux et territoriaux (Annexe 7) est étudiée en même temps que le rapport du Comité du programme.

Au cours de la discussion, plusieurs membres se disent préoccupés par le mauvais usage que l'on pourrait faire des renseignements obtenus suite à la mise en oeuvre de cette proposition. D'autres s'attardent à faire ressortir son utilité éventuelle. La rédaction, par les délégués provinciaux et territoriaux, de

rapports annuels plus détaillés, à l'intention du Conseil et l'établissement d'un sommaire structuré des services et des produits de chaque organisme spécifique, fait partie des solutions de rechange suggérées.

On convient que le nouveau Comité du programme élaborera une proposition plus détaillée en vue d'étudier et de résumer périodiquement, de façon ordonnée, les programmes, services et produits des organismes statistiques provinciaux et territoriaux. Les ressources seraient exclues de cette étude. Si l'on peut en venir à une entente au sujet du contenu et du mode de présentation de l'étude, celle-ci serait menée par Statistique Canada.

5. Rapport du secrétaire

Le secrétaire, M. Denis Desjardins, résume le rapport distribué aux délégués avant la tenue de la réunion (ci-joint à l'Annexe 4).

À la demande des membres du Comité du programme, M. Desjardins soumet, à l'intention du Conseil, un projet de registre des décisions préparé par le secrétariat du Conseil. Les délégués sont priés d'approuver ce registre et d'indiquer, s'il y a lieu, les mesures qui devraient être prises pour en assurer la tenue. En outre, en ce qui a trait à un nombre réduit de décisions antérieures non conformes à l'usage actuel, les délégués sont priés de les déclarer désormais nulles et invalides.

Après avoir débattu la question, les membres conviennent que le secrétariat confirmera le libellé de la section 2.3.1 du registre des décisions pour en garantir la conformité avec le compte rendu de la décision prise à cet égard en 1985 par le Conseil et que les décisions antérieures du Conseil, qui n'ont pas été mises en vigueur, seront supprimées et énumérées en annexe du registre des décisions. Les délégués conviennent en outre que Statistique Canada avisera les coordonnateurs statistiques des nouvelles ententes aux termes de l'article 11 de la Loi sur la statistique dès que l'on entreprendra des négociations en vue d'en venir à une entente plutôt que d'attendre que celle-ci soit conclue.

M. Desjardins explique également l'entente conclue par le Comité de la diffusion en ce qui a trait à la rediffusion à l'extérieur des administrations provinciales et territoriales des produits de Statistique Canada achetés par les coordonnateurs. Compte tenu du petit nombre de cas de ce type, le Comité de la diffusion a accepté de consulter le secrétariat à chaque fois pour connaître la position de Statistique Canada. Si le secrétariat et le coordonnateur statistique ne sont pas du même avis, ce dernier

pourrait en appeler de la recommandation du secrétariat au statisticien en chef.

6. **Mesures en vue de conserver et de perfectionner le système statistique national**

M. William McReynolds présente un document qui a été distribué aux membres avant la réunion (ci-joint à l'Annexe 5).

La discussion porte essentiellement sur les mesures spécifiques qui pourraient être prises pour conserver et perfectionner le système statistique national. Il est notamment question des éventuels avantages et difficultés d'obtenir que les provinces et les territoires soient représentés au niveau sous-ministériel lor des discussions sur les questions statistiques; du modèle australien de relations statistiques entre le gouvernement fédéral et les états; d'une collaboration accrue entre les organismes statistiques provinciaux et territoriaux; des avantages dont bénéficient les coordonnateurs statistiques qui jouissent d'un accès privilégié à des renseignements se rapportant à des faits nouveaux relatifs aux programmes de Statistique Canada; de la possibilité de communiquer à l'avance aux coordonnateurs statistiques les données de Statistique Canada et de l'utilisation des ententes en matière de développement économique et régional dans le domaine statistique en vue d'intensifier la collaboration statistique au niveau fédéral-provincial.

Les délégués conviennent que :

- les membres du personnel des organismes statistiques provinciaux et territoriaux pourront s'inscrire aux cours de formation de Statistique Canada lorsque ces derniers seront offerts;

- les coordonnateurs statistiques recevront de la documentation relative aux cours de formation de Statistique Canada et pourront offrir ces cours dans leur secteur de compétence;

- un article sur le rôle des provinces dans le système statistique et celui des coordonnateurs statistiques sera rédigé et publié dans SCAN;

- les responsables du Programme d'affectations spéciales continueront à favoriser les échanges d'employés entre Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux;

- on fera circuler, parmi les directeurs de l'organisme, un résumé des politiques de Statistique Canada qui influent sur les relations fédérales-provinciales;

- les délégués élaboreront des propositions spécifiques en vue de l'adjudication des contrats de Statistique Canada à des organismes statistiques provinciaux et territoriaux en vue de les soumettre à l'étude des comités techniques qui relèvent du Conseil;

- les coordonnateurs statistiques coordonneront, s'ils le désirent, les consultations avec les administrations provinciales et territoriales en vue du recensement de 1991;

- le Comité du programme déterminera s'il convient de joindre à l'avenir aux ordres du jour du Conseil des présentations des délégués provinciaux et territoriaux portant sur les initiatives de leurs organismes respectifs et ce, en vue de favoriser les échanges entre ces derniers;

- les coordonnateurs statistiques seront priés pour la deuxième fois de sélectionner les cours de formation de Statistique Canada qu'ils aimeraient obtenir sous forme de bandes-vidéo;

- on redoublera d'effort pour faire en sorte que les réunions des comités fédéraux-provinciaux soient prévues par paires et

- les coordonnateurs statistiques pourront s'adresser directement aux bureaux régionaux de Statistique Canada pour déterminer les modalités de la collecte par ceux-ci des données d'enquêtes provinciales ou territoriales.

7. **Collaboration des administrations provinciales et territoriales à l'établissement des priorités dans le contexte des restrictions budgétaires**

M. Luc Bessette présente un document qui a été distribué aux délégués avant la réunion (ci-joint à l'Annexe 6).

Il est question du processus de planification de Statistique Canada et des difficultés de consulter complètement les administrations provinciales et territoriales en ce qui a trait à des propositions de planification spécifiques, compte tenu de la nature et de la longueur du processus. On aborde également plusieurs cas particuliers de décisions qui ont ou pourront avoir des conséquences défavorables du point de vue des programmes statistiques provinciaux ou territoriaux. On propose que le Conseil passe périodiquement en revue les plans d'urgence de

Statistique Canada au cas où il faudrait effectuer des coupures pour atteindre les objectifs budgétaires.

Les délégués conviennent de :

- faire à nouveau circuler, parmi les délégués, le document qui donne un aperçu des plans d'urgence de Statistique Canada pour 1988-1989 et de diffuser, s'ils le jugent utile, le document en question au sein des administrations provinciales et territoriales;

- rédiger un sommaire des plans d'urgence de Statistique Canada pour le cycle de planification pour 1989-1990 et que ce document, qui sera distribué aux délégués, soit considéré comme un outil de planification interne auquel seul les délégués auront accès;

- distribuer aux délégués le document intitulé Report on Frequency and Detail of Economic Statistics, rédigé par Statistique Canada; et

- faire inscrire une discussion sur les plans d'urgence de Statistique Canada à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil si le Comité du programme le juge utile.

8. Le point sur les activités relatives au recensement de 1991

M. Bruce Petrie met les délégués au courant des progrès en ce qui a trait au recensement de 1991. Outre l'élaboration du contenu et les résultats du test national du recensement de 1991, il rend compte des plans en voie d'élaboration qui visent à réduire le sous-dénombrement du recensement de 1991. Au nombre des mesures prises à cet égard, on compte : l'augmentation du nombre de surveillants par rapport à celui des agents recenseurs; l'amélioration de la formation de ces derniers; l'élaboration d'un registre d'adresses dans les grands centres urbains; et l'amélioration de la conception des questionnaires, du programme d'information publique et du service de réponse téléphonique offert à la population pendant la période de collecte des données dans les régions.

M. Petrie passe en revue le processus d'élaboration du contenu du recensement de 1991. Ce processus a été amorcé par des consultations générales sur le contenu éventuel du recensement de 1991; il comporte des tests modulaires regroupant certaines questions, la vérification, auprès de groupes cibles, des questions et des questionnaires et des études pour améliorer la conception graphique du questionnaire.

Le point culminant de ce processus a été le test national du recensement. Certains résultats initiaux du test sont soumis aux délégués et une présentation plus détaillée a été prévue pour la réunion du Comité fédéral-provincial du recensement de la population, en juin 1989. La dernière série de consultations sur le contenu de recensement de 1991 sera menée pendant l'été.

La discussion porte sur le contenu spécifique du recensement de 1991, l'éventuelle collaboration entre Statistique Canada et la Colombie-Britannique relativement aux mesures en vue de réduire le sous-dénombrement, les prévisions en ce qui a trait à l'envergure et aux ressources du recensement de 1991 et la collaboration provinciale et territoriale à l'élaboration d'un registre des adresses. Il est également question des plans en vue du recensement de l'agriculture de 1991 et de la coordination avec ceux du recensement de la population de 1991, des dispositions prises en vue de dénombrer la population autochtone et des enquêtes post-censitaires éventuelles (qui porteraient vraisemblablement sur les personnes handicapées, les personnes âgées, la garde des enfants et la population autochtone).

M. Petrie fera parvenir aux délégués, qui en feront la demande, des exemplaires du questionnaire du test national du recensement. En outre, on convient que les membres seront avisés dès que possible de toute modification aux limites des régions métropolitaines de recensement découlant du recensement de 1986 et que la question des enquêtes post-censitaires sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité du recensement de la population de juin.

9. Le point sur les programmes de la statistique des entreprises

M. Jacob Ryten renseigne les délégués sur les faits nouveaux dans trois secteurs du domaine des programmes de la statistique des entreprises de Statistique Canada : la mise en oeuvre du Système harmonisé; la mise en oeuvre du Projet de remaniement des enquêtes-entreprises et l'utilisation, à des fins statistiques, des fichiers administratifs sur la taxe de vente au détail.

Il informe les délégués qu'on a observé une certaine amélioration de la qualité des données relatives aux importations depuis la mise en oeuvre du Système harmonisé de classification des marchandises, en janvier 1988, dans le programme des statistiques du commerce international. À compter de janvier 1990, Statistique Canada se servira des données des États-Unis relatives aux importations en provenance du Canada portant les codes du Système harmonisé, pour évaluer les exportations aux États-Unis. Par conséquent, le niveau de détail des exportations du Canada aux États-Unis augmentera considérablement.

Statistique Canada se servira également du Système harmonisé pour obtenir des statistiques sur la production des marchandises.

En ce qui a trait au Projet de remaniement des enquêtes-entreprises, M. Ryten signale que même si l'on a effectué le couplage entre les enquêtes sur le commerce de détail et de gros et le nouveau registre des entreprises, les enquêtes, anciennes et nouvelles, sont menées parallèlement. Les données publiées pour ces enquêtes seront tirées de l'ancienne enquête, du moins jusqu'à l'été de 1989. L'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sera la prochaine à être couplée au nouveau registre des entreprises, suivie des enquêtes annuelles sur les entreprises. Contrairement à ce qui avait été prévu à l'origine, l'intégration totale des enquêtes sur les finances des sociétés au nouveau registre des entreprises n'aura pas lieu avant 1991.

M. Ryten fait remarquer que la taxe sur les biens et services au niveau national, qui doit entrer en vigueur en janvier 1991 a maintenant remplacé, comme source la plus prometteuse de données administratives sur le commerce de détail et les services, les taxes provinciales de vente au détail. L'administration de la taxe sur les biens et services relèvera de Revenu Canada (Douanes et Accise). Des discussions sont en cours à l'heure actuelle avec Revenu Canada pour favoriser le couplage entre les nouveaux dossiers sur l'impôt et l'impôt sur le revenu par le biais des numéros de compte des retenues à la source. Statistique Canada est d'avis que les données administratives du nouveau système fiscal constitueront une importante source de renseignements statistiques sur le commerce de détail et les services aux niveaux géographiques national, provincial et infra-provincial.

Il est question des répercussions du couplage de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et heures de travail et de l'enquête sur les manufactures au nouveau registre des entreprises. On signale qu'il est possible que l'on diffuse certaines données restreintes sur les marchandises provenant du recensement des manufactures de 1987. Des données sur les marchandises seront recueillies dans le contexte de l'enquête sur les manufactures en 1988 conformément au Système harmonisé mais les seuils seront plus élevés. On procédera encore à la collecte des renseignements sur une base annuelle à moins qu'un plan d'urgence, ayant fait l'objet de discussions antérieures, ne soit adopté pour faire face aux réductions au niveau des ressources. En réponse à une demande, M. Ryten a avisé les délégués que les données sur le commerce de détail seront révisées chronologiquement pour compenser les répercussions du couplage de l'enquête au nouveau registre des entreprises.

M. Ryten propose que les membres du Comité de la statistique des entreprises discutent, lors de la prochaine réunion, des moyens

grâce auxquels les provinces et les territoires pourraient contribuer à améliorer le registre des entreprises et, plus précisément, le volet des grandes entreprises. En outre, il se charge de faire connaître au responsable du programme les préoccupations suscitées par d'importants mouvements inexpliqués de certaines composantes du commerce de détail, signalées par le délégué de la Saskatchewan. On convient de distribuer aux délégués un document méthodologique portant sur la conversion de l'ancien recensement des manufactures à la nouvelle enquête, en fonction de la base de données du registre central.

10. Mécanismes de consultation fédéraux-provinciaux dans le domaine de la statistique sociale

M. Petrie passe en revue les mécanismes de consultation fédéraux-provinciaux dans le domaine de la statistique sociale. En ce qui a trait à la statistique juridique, le Conseil de l'information juridique et le comité opérationnel des agents de liaison, qui en relève, continueront à assumer la direction du programme. L'évaluation du programme de la statistique juridique est maintenant terminée. Elle a fait ressortir la nécessité d'améliorer la planification stratégique et l'on s'occupe, en ce moment, de mettre en place un processus de consultation avec les délégués du Conseil en vue d'élaborer un plan à long terme.

Le nouveau Conseil national d'information sur la santé a tenu sa première réunion le 24 mai 1989. Ce Conseil relève du Conseil des sous-ministres de la santé et du statisticien en chef. Ses objectifs consistent à définir les questions du domaine de la santé et les exigences qui s'y rattachent en matière d'information afin d'élaborer des priorités dans le contexte du programme de la statistique de la santé. Une proposition a été soumise au Conseil en vue de créer un centre canadien d'information sur la santé qui remplacerait l'actuelle Division de la santé de Statistique Canada. Ce centre travaillerait sous la direction du Conseil des sous-ministres de la Santé et du statisticien en chef.

Dans le domaine de la statistique de l'éducation, un protocole est sur le point d'être signé avec le Conseil des ministres de l'Éducation en vue de créer d'un conseil d'information sur l'éducation au niveau sous-ministériel. La présidence de ce conseil sera assumée conjointement par un sous-ministre provincial de l'Éducation et le statisticien en chef. Le travail de soutien sera effectué par un comité opérationnel d'agents de liaison présidé par un sous-ministre. Un exemplaire du protocole a été envoyé aux délégués auprès du Conseil consultatif.

Bien qu'il n'ait pas été formé par Statistique Canada, le Conseil de la recherche en tourisme a été très actif dans le domaine de

la statistique du tourisme. Finalement, M. Petrie signale qu'on a tenu une réunion spéciale fédérale-provinciale sur la statistique de la culture, dont il avait été question lors de la réunion du Conseil consultatif de 1988. On a alors étudié la question de former un comité fédéral-provincial de la statistique de la culture. On a conclu, jusqu'à ce que Statistique Canada puisse en venir à une entente avec Communication Canada au sujet d'un programme amélioré de la statistique de la culture, qu'il n'était pas nécessaire de former un comité permanent. Toutefois, il est possible que d'autres réunions spéciales aient lieu, au besoin, à ce sujet.

La discussion porte sur les caractéristiques de ces domaines qui ont entraîné la création des divers conseils, les dispositions particulières prises dans les divers domaines et les autres mécanismes de consultation au niveau fédéral-provincial ne relèvant pas du Conseil consultatif (ex : les statistiques relatives aux accidents de travail et aux petites entreprises). Plusieurs membres aimeraient pouvoir compter sur une participation accrue des coordonnateurs statistiques dans ces domaines. M. Fellegi affirme souhaiter toute participation des coordonnateurs statistiques susceptible d'améliorer la coordination des activités statistiques au niveau provincial.

Il est convenu de tenir les coordonnateurs statistiques au courant des faits nouveaux dans ces domaines en organisant à leur intention des séances d'information dans le contexte des réunions du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale. On fournira également aux coordonnateurs statistiques les listes des dirigeants et des membres des comités fédéraux-provinciaux, de même que les ordre du jour et les procès-verbaux des réunions des principaux conseils fédéraux-provinciaux dans le domaine de la justice, de la santé et de l'éducation. M. Petrie s'occupera de fournir, au délégué de la Saskatchewan, une liste des membres du Conseil de la recherche en tourisme.

11. Autres questions

Proposition en vue d'organiser une réunion spéciale portant sur l'utilisation des enregistrements de l'assurance-santé en vue d'élaborer des statistiques démographiques

M. Wayne Smith renseigne les membres sur une proposition du Comité fédéral-provincial de la démographie voulant que le Conseil tienne une réunion spéciale des coordonnateurs et des agents provinciaux et territoriaux de l'assurance-santé pour discuter de l'utilisation des enregistrements administratifs de l'assurance-santé, en vue d'élaborer des statistiques démographiques.

Au cours de la discussion qui suit, les délégués reconnaissent l'utilité des enregistrements de l'assurance-santé quant à l'élaboration de statistiques démographiques. Ils se préoccupent toutefoir de la possibilité d'obtenir la collaboration des principaux agents de l'assurance-santé et des éventuelles conséquences des dispositions prises, dans certaines provinces, par les coordonnateurs statistiques et les responsables de l'assurance-santé. On propose de confier au nouveau Conseil d'information sur la santé le soin d'aborder la question avec les coordonnateurs de l'assurance-santé.

Tous les délégués sont d'accord pour rejeter cette proposition.

Discussions entre le Central Statistics Bureau de la Colombie-Britannique et le Data Center de l'état de Washington

M. William McReynolds déclare qu'à l'issue de récents entretiens sur des questions commerciales et écologiques, de la Colombie-Britannique et l'État de Washington ont exprimé le désir d'échanger des données pour faciliter l'interaction commerciale ou autre entre ces deux régions. Le Central Statistics Bureau a été invité à participer à la Western Regional State Data Center Conference, en juin 1989. La Colombie-Britannique a proposé au Washington State Data Center d'avoir accès au B.C. Business Network qui renferme un certain nombre de dossiers statistiques du Central Statistics Bureau. On a également interrogé Statistique Canada s'il est possible que ce centre de données obtienne un compte CANSIM. M. McReynolds suggère que d'autres organismes statistiques provinciaux ou territoriaux souhaiteront peut-être étudier la possibilité de collaborer avec les centres de données d'états limitrophes.

Statistique de l'environnement

M. Luc Bessette propose de créer un comité fédéral-provincial de la statistique de l'environnement.

Au cours de la discussion, on suggère qu'étant donné le petit nombre de délégués en cause, l'organisation de discussions bilatérales entre Statistique Canada et les organismes statistiques intéressés constituerait un mécanisme de collaboration plus efficace, jusqu'à ce que les activités soient plus nombreuses dans ce secteur. Les délégués décrivent leurs travaux dans le domaine de la statistique de l'environnement.

Il est convenu que M. Stewart Wells, responsable de la statistique de l'environnement à Statistique Canada, établira des contacts bilatéraux avec le Bureau de la statistique du Québec à cet égard et que la question des activités du domaine de la

statistique de l'environnement soit ajoutée, à titre documentaire, à l'ordre du jour de la réunion du Comité des comptes économiques provinciaux.

12. **Nomination des membres du Comité du programme**

M. John Palmer nomme M. George Courage, M. Arch Noseworthy et M. William McReynolds aux postes de représentants provinciaux du Comité du programme, qui sera présidé par M. William McReynolds. Les représentants de Statistique Canada, nommés par M. Fellegi, sont M. Stewart Wells, M. John Riddle et M. John Coombs. M. Denis Desjardins est désigné membre d'office de ce Comité.

Les nominations sont approuvées par le Conseil.

La séance est levée.

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Les 24 et 25 mai 1989

Ottawa (Ontario)

LISTE DE DELEGUÉS (*) ET DE PARTICIPANTS

Luc Bessette *
Directeur général par intérim
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Gordon Brackstone
Assistant Chief Statistician
Informatics and Methodology Field
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (J)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

George Courage *
Director
Newfoundland Statistics Agency
3rd Floor
Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Denis Desjardins *
Director General
Marketing and Information Services Branch
Statistics Canada
R.H. Coats Building
9th Floor (O)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Dober *
Director
Statistical Services Branch
Department of Industry, Trade and Technology
6th Floor, World Trade and Convention Centre
1800 Argyle Street,
Post Office Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Wilf Falk *
Director
Manitoba Bureau of Statistics
6th Floor
155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Ivan Fellegi *
Chief Statistician
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (A)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford *
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Les 24 et 25 mai 1989

Ottawa (Ontario)

LISTE DE DELEGUÉS (*) ET DE PARTICIPANTS

Yvon Fortin
Statisticien en chef adjoint
Secteur des communications et des opérations
Statistique Canada
Immeuble R.H.-Coats
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Glenn Grant *
Director
Bureau of Statistics
Government of the Yukon
Yukon Government Building
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Post Office Box 2703
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Joanne Hughes
Director
Atlantic Region
Statistics Canada
North American Life Centre
3rd Floor, 1770 Market Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 3M3

Ralph Joyce *
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
Laing Building, 5th Floor
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Clifford R. Marks *
Director
New Brunswick Statistics Agency
2nd Floor, Phoenix Square Building
Queen Street
Post Office Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon *
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds *
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria British Columbia
V8W 3C1

Arch Noseworthy *
Acting Manager, Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North, Queens Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Les 24 et 25 mai 1989

Ottawa (Ontario)

LISTE DE DELEGUÉS (*) ET DE PARTICIPANTS

John Palmer *
Director, Economics,
Statistics and Fiscal
Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw
Building
Rochford Street
Post Office Box 2000
Charlottetown, Prince Edward
Island
C1A 7N8

Jacob Ryten
Assistant Chief Statistican
Business and Trade Statistics
Field
Statistics Canada
Jean Talon Building
13th Floor (B6)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Stuart Wells
Assistant Chief Statistician
National Accounts and
Analytical Services Field
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (O)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

ORDRE DU JOUR

24 - 25 mai 1989

Salle de conférences Simon A. Goldberg
Immeuble R.H.-Coats, Ottawa, Ontario

Mercredi le 24 mai 1989

9 h 00	Remarques d'ouverture
	o adoption de l'ordre du jour
	o adoption du procès-verbal
9 h 15	Rapport de Statistique Canada - M. Ivan Fellegi
10 h 15	Pause
10 h 30	Rapports sur les programmes provinciaux et territoriaux - délégués provinciaux et territoriaux
11 h 30	Rapport du Comité du programme - M. John Palmer
	o adoption des mandats des Comités de la démographie et des données régionales
12 h 00	Déjeuner
13 h 30	Rapport du secrétaire - M. Denis Desjardins
	o approbation du Registre des décisions du Conseil
14 h 00	Mesures à prendre pour préserver le Système statistique national et le développer - M. William McReynolds
	o présentation et discussion d'actions spécifiques (c.-à-d. programme d'orientation

pour le personnel des agences statistiques provinciales et territoriales, programme de recherche subventionné par le Conseil, etc.)

15 h 00 Pause

15 h 15 Contribution des provinces et territoires à l'exercice de répartition des priorités dans un environnement de réductions budgétaires - M. Luc Bessette

- o mécanismes permettant aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'influencer la répartition des priorités des programmes par Statistique Canada

17 h 00 Fin de la première journée

Jeudi le 25 mai 1989

9 h 00 Mise à jour sur les activités entourant le recensement du Canada de 1991 - M. Bruce Petrie

- o participation provinciale et territoriale à la planification et aux opérations du recensement

10 h 00 Mise à jour sur les activités entourants les programmes pertinents aux statistiques des entreprises - M. Jacob Ryten

- o situation actuelle du projet de remaniement des enquêtes-entreprises, l'application du système harmonisé et le projet de données administratives sur la taxe de vente au détail.

10 h 45 Pause

11 h 00 Mécanismes de consultation fédérale-provinciale dans le secteur de la statistique sociale - M. Bruce Petrie

- o bilan des expériences dans le domaine de la statistique juridique et leurs implications

pour l'avenir (c.-à-d. la santé, la culture, etc.)

12 h 00	Déjeuner
13 h 30	Projet d'enquête annuelle sur les programmes, les ressources, les produits et les services des organismes statistiques provinciaux et territoriaux - M. Denis Desjardins

- o le Comité du programme demande au Conseil de se prononcer sur la question. Il a précisé qu'il y a risque d'abus de ce type d'information

14 h 30	Pause
15 h 00	Nomination du Comité du programme - M. John Palmer et M. Ivan Fellegi
15 h 15	Autres questions
15 h 45	Clôture

Annexe 1

RAPPORT DU STATISTICIEN EN CHEF SUR LES FAITS NOUVEAUX À STATISTIQUE CANADA SOUMIS À LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE LES 24 ET 25 MAI 1989

Principaux événements et faits nouveaux survenus en 1988-89

Nouveau ministre et nouveaux rapports hiérarchiques

- Statistique Canada rend maintenant ses comptes à l'honorable Harvie Andre, ministre de l'Industrie, de la Science et la Technologie. Auparavant, le Bureau relevait du ministre des Approvisionnements et Services et, avant 1979, du ministre de l'Industrie et du Commerce. Monsieur Andre a également été Ministre responsable de Statistique Canada de septembre 1984 à août 1985, alors qu'il occupait le poste de ministre des Approvisionnements et Services.

Présentation analytique à la réunion annuelle des sous-ministres

- Lors de la réunion annuelle des sous-ministres fédéraux, le statisticien en chef a été invité à faire une présentation analytique ayant pour thème l'évolution démographique et linguistique du Canada. Cette présentation a été favorablement accueillie et l'on prévoit que Statistique Canada et d'autres ministères soumettront des présentations similaires lors de réunions ultérieures.

Projet de protocole soumis au Conseil des ministres de l'Éducation en ce qui a trait aux données relatives à l'éducation

- De concert avec les sous-ministres provinciaux et par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation, Statistique Canada a poursuivi ses efforts en vue de favoriser la collaboration au niveau des statistiques de l'éducation.

- En principe, les ministres provinciaux de l'éducation ont convenu de signer avec Statistique Canada un protocole sur les statistiques de l'éducation. Ce dernier entraînera la création d'un conseil des statistiques de l'éducation formé de tous les sous-ministres provinciaux responsables de l'éducation, présidé conjointement par l'un d'entre eux et le statisticien en chef. Le conseil sera responsable de l'élaboration et de l'examen annuel d'un programme de statistiques et d'indicateurs du domaine de l'éducation.

- Cette entente est avantageuse pour les provinces étant donné qu'elles auront accès à des statistiques sur l'éducation qui correspondent à leurs besoins. Pour sa part, Statistique Canada pourrait compter sur la collaboration permanente des provinces en ce qui a trait à la collecte des données et à l'élaboration de statistiques significatives et comparables

dans le domaine de l'éducation -- ce qui représente un défi compte tenu des divergences au niveau des systèmes d'éducation des provinces.

Conseil national d'information sur la santé

- Les sous-ministres responsables de la santé, à la fois au niveau fédéral et provincial, ont convenu de former un Conseil national d'information sur la santé. Ce conseil, formé de sous-ministres adjoints, soumettra chaque année un compte rendu lors de la réunion des sous-ministres à laquelle participera également le statisticien en chef. La première réunion du conseil aura lieu le 24 mai 1989.

- Bien que les documents administratifs relatifs à la santé des administrations provinciales constituent une importante source de statistiques qui n'a pas encore été exploité, l'absence d'une enquête sur la santé auprès de la population constitue la principale lacune au niveau des données dans ce domaine.

Statistiques relatives au commerce international

- Le travail va bon train en ce qui a trait à l'harmonisation des statistiques sur le commerce entre les États-Unis et le Canada. Les statistiques sur le commerce bilatéral publiées chaque trimestre par les deux pays, sont maintenant identiques au niveau de l'intégration, sinon au niveau des marchandises détaillées. On prévoit que les données selon les marchandises détaillées soient établies de la même façon, et donc identiques, à compter de janvier 1990.

- Les représentants de la Communauté économique européenne (CÉE) ont assisté à une réunion conjointe avec les États-Unis pour discuter de l'harmonisation des statistiques sur le commerce, les 25 et 26 avril 1989, à Ottawa. Cette initiative revêt une importance particulière compte tenu du remaniement considérable que doit subir la CÉE en 1992.

- On a convenu de collaborer au rapprochement initial des statistiques sur le commerce de la CÉE d'une part et du Canada et des États-Unis d'autre part. On espère que ce rapprochement débouchera sur l'adoption par le Canada et la CÉE d'un programme permanent d'harmonisation de ces statistiques.

Nouvelle publication : "L'emploi et le revenu en perspective"

- Le premier numéro de la nouvelle publication analytique trimestrielle L'emploi et le revenu en perspective, a été diffusé le 24 mai 1989. Cette publication permettra de regrouper diverses analyses autrefois dispersées dans un certain nombre de publications différentes, dont surtout la publication mensuelle Population active (71-001)

Réduction du fardeau de réponse

- Entre 1987 et 1988, le fardeau de réponse des entreprises a subi une autre diminution de 7 % (11 % dans le cas des petites entreprises). Depuis 1978, date à laquelle on a commencé à tenir compte de ces renseignements, la réduction cumulative s'établit entre 55 % et 60 %. À ce chapitre, toutefois, nous ferons bientôt vraisemblablement face à des limites d'ordre pratique.

Programme d'encouragement en milieu de travail

- Ce programme expérimental est unique en son genre dans le secteur gouvernemental. Lorsque les circonstances s'y prêtent, Statistique Canada a négocié des niveaux de productivité normale avec les employés de bureau. Si ces niveaux de productivité normale sont dépassés, Statistique Canada et les employés en cause se partagent les bénéfices qui se traduisent par des congés additionnels. À l'heure actuelle, deux groupes participent à ce programme, soit 40 employés. En général, le personnel manifeste beaucoup d'enthousiasme à l'égard du programme.

- L'Alliance de la fonction publique a interjeté appel devant la Commission des relations de travail de la Fonction publique qui a rendu un jugement en faveur du programme. À cet égard tous les médias qui ont couvert l'évènement se sont rangés du côté de Statistique Canada.

Améliorations au programme de formation professionnelle de Statistique Canada

- Au cours des deux prochaines années, Statistique Canada accordera une importance accrue à l'amélioration de son programme de formation personnelle.

- À cet égard, quatre initiatives générales seront prises :

- o élaboration d'un cours d'introduction destiné aux nouveaux employés des catégories professionnelles. Ce cours traitera des étapes de la conception, de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'analyse d'un programme d'enquête;

- o élaboration d'autres cours spécialisés internes. À l'heure actuelle, les cours suivants sont en voie d'élaboration :

  - aperçu du système des comptes nationaux, suivi d'une série de cours approfondis sur divers sujets liés à ce système;

  - aperçu du recensement;

  - aperçu de la mesure de l'emploi et du chômage;

  - aperçu du revenu et des dépenses des familles; et

  - cours détaillé sur l'indice des prix et de la quantité.

- o élaboration d'autres cours techniques. À l'heure actuelle, les cours suivants sont en voie d'élaboration :

  - analyse des données;

  - désaisonnalisation; et

  - assurance de la qualité.

- o établissement de liens plus étroits avec les universités locales pour les inciter à élaborer, en collaboration avec Statistique Canada, des cours qui répondent mieux aux besoins de l'organisme.

Programme de congés sabbatiques

- o L'objectif de ce programme est de permettre aux employés professionnels de développer leurs capacités analytiques. Le programme est offert aux cadres moyens qui ont été invités à soumettre des propositions de recherche et d'analyse qui débouchent normalement sur la publication d'un article scientifique. Environ six propositions seront sélectionnées chaque année, et les candidats choisis pourront s'absenter de leur travail pendant une période de six mois à un an pour mener leur projet à bien. On prévoira également un budget

minimum pour certaines dépenses, notamment pour les ressources informatiques.

Programme d'échange d'emplois

- En outre, on offrira dorénavant un programme d'échange d'emplois au niveau des chefs de section afin que les cadres moyens puissent élargir leur expérience de travail, mieux comprendre les liens entre les programmes et avoir une meilleure vue d'ensemble des questions qui touchent le Bureau.

- Environ 20 employés participeront chaque année à ce programme, et ce pendant dans ans. Les discussions avec les directeurs et les employés en cause permettront d'effectuer les rotations des postes de ces 20 employés.

Étude sur les attitudes des gestionnaires (Zussman) (1988)

- En 1981, une étude sur les attitudes des gestionnaires a été menée dans l'ensemble de la fonction publique pour déterminer la façon dont les cadres supérieurs évaluent l'organisme auquel ils sont rattachés et les rapports qu'ils entretiennent avec celui-ci.

- Si on compare les résultats de Statistique Canada à ceux de l'ensemble des ministères et organismes, on constate que les cadres supérieurs de Statistique Canada ont une image beaucoup plus positive de leur organisme que leurs autres collègues de la fonction publique. Bien que Statistique Canada n'ait pas accès aux conclusions détaillées de cette étude, les responsables ont souligné que, parmi tous les ministères et organismes fédéraux, le Bureau occupe une position avantageuse, sinon de premier plan.

Planification à long terme pour 1989-1990

- En 1989-1990, Statistique Canada éliminera 107 années-personnes additionnelles de son budget pour rencontrer l'objectif quinquennal de réductions des effectifs de l'administration fédérale.

- La moitié de cette réduction est attribuable à l'accroissement de l'efficacité des opérations; un quart, à l'impartition de marchés et un autre quart, à l'annulation ou aux remaniements de programmes. Au nombre des réductions touchant les programmes, on compte :

- dans le secteur de la statistique de l'énergie, l'augmentation des seuils de déclaration pour les enquêtes sur les services de distribution de gaz et les services d'électricité, et la réduction du niveau de détail des données recueillies au sujet des mines de charbon;

- dans le secteur de la statistique du commerce international, l'élimination de la vérification de certains éléments de données d'importation et l'augmentation du seuil d'imputation;

- dans le secteur de la statistique des sciences et de la technologie, la consolidation de quelques activités.

o Les réductions d'années-personnes en 1990-1991 constitueront la dernière étape de l'engagement de Statistique Canada. Toutefois, il est de plus en plus difficile d'accroître l'efficacité des opérations ou d'accorder un plus grand nombre de marchés afin d'éviter d'importantes réductions de programmes. De concert avec les utilisateurs, le Bureau étudiera les conséquences d'un recensement biennal de la construction et de la collecte biennale de données sur les marchandises dans le contexte du recensement des manufactures.

Nouvelles initiatives pour 1989-90 découlant de la planification à long terme

o En 1989-1990, de nouvelles initiatives seront mises en oeuvre dans quatre secteurs prioritaires dont il est question dans l'**Aperçu stratégique**. Dans chaque cas, ces initiatives relèvent du domaine de la recherche exploratoire et des travaux préparatoires. On attend de fonds pour élaborer de nouveaux programmes. Ces initiatives sont les suivantes :

  o statistiques de la santé : poursuivre le couplage de dossiers administratifs afin d'élaborer des données en fonction des patients et d'un registre détaillé des tumeurs cancéreuses pour le Canada. On continuera de mener des consultations auprès des sous-ministres fédéral et provinciaux de la santé et de fournir aux provinces de l'aide au titre de la formation afin d'améliorer la qualité des données.

  o statistiques de l'éducation : mettre en oeuvre un programme d'indicateurs de l'éducation élaborés au cours des années antérieures et poursuivre l'élaboration des données sur le personnel enseignant

post-secondaire à temps partiel, d'une typologie d'un programme d'éducation et d'un programme de publication coopératif. Le protocole signé avec le Conseil des ministres de l'éducation sera également mis en oeuvre.

- incidence du commerce international sur la production : étendre le Système harmonisé aux données sur la fabrication de biens au Canada afin de permettre les comparaisons directes entre la production et le commerce de marchandises spécifiques.

- statistiques du secteur des services : entreprendre l'élaboration d'une classification de produits des industries des services, compléter le champ d'application d'enquêtes financières qui portent sur des industries des services, et produire de meilleures estimations du commerce international dans le secteur des services.

- Les autres initiatives comprennent :

  - Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail : maintenir la fréquence et la qualité actuelles des données et minimiser les solutions de continuité pendant qu'on effectue la transition au registre des entreprises.

  - revenu et dépenses des familles : élaborer une proposition de programme et tenter d'obtenir des fonds pour mener une enquête sur l'avoir et la dette.

  - statistiques du secteur public : améliorer la compatibilité des statistiques du secteur public du système de gestion financière avec celle du système des comptes nationaux (SCN); élargir la base de données sur l'emploi, les dépenses et les sociétés de la couronne au sein du gouvernement; améliorer les données trimestrielles du SCN et former un comité de spécialistes qui se prononcera sur la nouvelle élaboration du programme.

- Un certain nombre de propositions de recherche et d'élaboration ont également été approuvées dans le contexte de la planification à long terme, afin de maintenir et d'accroître la pertinence du programme. Parmi celles-ci, on compte :

  - élaborer un cadre conceptuel pour les données sur les ménages et les familles, s'appliquant à la fois au recensement de la population et aux enquêtes-

échantillons, et refletant l'évolution récente de ces institutions sociales.

- o élaborer un programme de recherche externe pour le recensement. Les représentants du secteur universitaire, dont les projets ont été acceptés, auront un accès subventionné aux services d'extraction de la base de données du recensement.

- o évaluer la possibilité d'établir une composante longitudinale d'une enquête sociale générale, composante identifiée dans l'Aperçu stratégique comme étant une importante lacune du programme statistique national.

- o affectation de ressources afin de pouvoir offrir, en 1989-90, cinq bourses d'étude en 1989-1990 pour inciter les spécialistes externes à participer à l'élaboration et à l'analyse du matériel du Bureau.

- o Les nouvelles initiatives pour 1989-1990 font partie d'une stratégie générale en vertu de laquelle des projets de démonstration servent à aller chercher des fonds additionnels pour de nouveaux programmes.

Annexe 2

RAPPORTS SUR LES PROGRAMMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ALBERTA DE 1989

Présenté par l'Alberta Bureau of Statistics
au Conseil consultatif fédéral-provincial de la
politique statistique lors de la réunion
des 24 et 25 mai 1989.

Résumé d'une présentation orale aux membres du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique lors de la rencontre des 24 et 25 mai 1989.

Deux items principaux sont ressortis de la présentation :

1. Cette année, l'Alberta Bureau of Statistics (ABS) fête son 50e anniversaire. On rédige une brève historique de le Bureau (dont les membres du Conseil recevront copie). Entre autres activités prévues pour marquer l'anniversaire, il y aura une réunion du personnel et une invitation ouverte aux fonctionnaires de visiter le Bureau une journée à la mi-juin. Lors de la journée ouverte, on exposera des produits du Bureau et fera des démonstrations de ses services. Parmi les produits en montre, la Banque de données/modèle de simulation de la politique sociale fournis par Statistique Canada.

   On a demandé aux coordonnateurs statistiques et à Statistique Canada d'exprimer par écrit leurs félicitations au Bureau de l'Alberta en vue d'exposer ces messages lors de la réunion du personnel. On a aussi suggéré qu'une mention du système statistique national dans ces messages ne pourrait avoir qu'un effet positif pour ce dernier.

   Le directeur de l'ABS a remercié les membres du Conseil de leur gentillesse en présentant une plaque commémorative au Bureau à l'occasion de son 50e anniversaire.

2. L'ABS poursuit ses efforts pour davantage personnaliser ses programmes vers les clients et mettre plus d'emphase sur le travail d'équipe. À peu d'exceptions près, l'ensemble du personnel appuie cette nouvelle orientation. Ces initiatives ont entraîné une restructuration de l'organisme. Pour atteindre ces objectifs, il a fallu briser les rigidités de l'ancienne structure hiérarchique. On laisse tomber la structure des unités. Les cadres de première ligne ont plus de responsabilité en ce qui concerne la direction de leurs projets et, par conséquent, moins de responsabilités d'ordre administrative.

   On a modifié la répartition des ressources pour mieux étayer les programmes dans les domaines des systèmes d'information géographique, du marketing, de l'aide méthodologique et des projets spéciaux. Ce sont les responsables des projets spéciaux qui se chargeront de l'exploitation du modèle de simulation de la politique sociale au sein du Bureau. On réduit le nombre d'agents affectés à la diffusion des données tout en demandant plus souvent aux utilisateurs d'extraire leurs données du système ASIST, c'est-à-dire de

les obtenir sous forme informatisée plutôt que sous forme d'imprimés fournis par le Bureau.

D'autres faits nouveaux:

Le groupes des données secondaires travaille à élaborer des taux de chômage pour les petites régions.

Les crédits pour l'année fiancière 1989-90 restent à confirmer, mais on s'attend qu'il n'y ait pas de baisse, du moins en dollars courants.

L'ABS ne prévoit pas mettre en place un programme de recouvrement des coûts, au moins de façon directe, mais on examine les moyens indirects pour accomplir les mêmes objectifs. Le Bureau souhaite voir les programmes de recouvrement des coûts à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Conseil.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE DE 1989

Présenté par le Central Statistics Bureau au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique lors de la réunion des 24 et 25 mai 1989.

Organisation

Lorsque je vous ai fait rapport il y a un an à Québec, le Bureau central de la statistique se trouvait au ministère du Développement économique, en attendant le remaniement des structures provinciales et la mise en oeuvre de mesures régionales. La restructuration est survenue en juillet et a comporté le démembrement du Ministère et le rattachement des unités à au moins trois ministères: Développement régional; Commerce international et Immigration; et Services de gestion gouvernementale. Le Bureau s'est retrouvé dans le dernier, qui englobe la plupart des autres services centraux de l'administration. Un autre remaniement a eu pour effet de le rattacher le 1er novembre 1988 au ministère des Finances et des Relations avec les corporations, où il constitue une division, le statisticien provincial relevant du sous-ministre. Depuis le printemps 1987, le Bureau a été placé sous l'autorité de quatre sous-ministres différents et d'un sous-ministre suppléant. Ces fréquents changements dans l'organisation et la direction ont imposé un lourd fardeau aux dirigeants du Bureau.

Le mandat de base est malgré tout demeuré le même, c'est-à-dire fournir à l'administration des données statistiques actuelles et fiables, ainsi que des mesures d'analyse quantitatives aux fins de la prise de décision. Son importance, cependant, a varié en fonction des besoins propres aux ministères d'accueil et suivant l'évolution des priorités de l'Administration. Depuis la poussée vers la régionalisation, par exemple, le Bureau s'efforce d'augmenter le volume de statistiques régionales de tous genres, notamment sur le marché du travail, et il collabore avec la Direction de la taxe à consommation du Ministère à la production de données régionales sur les ventes au détail.

Faits saillants du Programme

(i) **Statistiques commerciales**

Le Bureau a élaboré sur micro-ordinateur son propre système de diffusion de manière à traiter la grande quantité de données commerciales qui sont disponibles depuis l'adoption du Système harmonisé. Le système TRIP (Trade Research and Inquiry Package) produit au besoin des imprimés sur les exportations ou les importations dédouanées de la C.-B. à tous les niveaux de détail des produits et pour tout pays ou état.

(ii) **Statistiques démographiques**
Vu qu'il est de plus en plus nécessaire de mieux comprendre l'évolution démographique, le Bureau a augmenté sa production et sa diffusion de statistiques sur la migration et l'immigration. À partir de sa base de données sur l'immigration, par exemple, il produit maintenant des rapports trimestriels et annuels sur les flux d'immigration.

(iii) **Diffusion informatique des données**
Le bureau distribue davantage ses produits sur support électronique. BCSTATS, son système d'information conçu pour les commissaires au développement économique, est maintenant disponible sur disquette, ainsi que sur le B.C. Business Network, un service d'accès en direct assuré par le ministère du Commerce international et l'Immigration. Le **British Columbia Manufacturers' Directory** est aussi disponible sur ce réseau, tout comme le sera le **British Columbiaa Regional Index**, un répertoire détaillé des données et des statistiques régionales.

(iv) **Autres projets**
Sous la direction générale du cabinet du premier ministre, le Bureau examine par quels moyens la Colombie-Britannique et les États voisins peuvent bénéficier du partage des données. Des études sont en cours dans les domaines de l'environnement et du commerce.

En mars 1989, le Bureau a reçu le dossier complet prévu par l'entente de principe concernant la base de données et le modèle de simulation de politique sociale (BDMSPS). Il évalue toujours le modèle et les applications possibles, de concert avec d'autres intéressés de l'administration. Ses conclusions seront transmises à Statistique Canada.

Publications

Après deux ans, le Bureau a publié en mars 1989 les B.C. Economic Accounts, 1961-1987, où figurent les dernières révisions aux données et aux méthodes et qui augmente de beaucoup le nombre de séries de données. Il a diffusé récemment une nouvelle édition du B.C. Population Forecast, qui fait état des tendances de la migration vers la province. Le B.C. Manufacturers' Directory a également été publié en mars 1989. Le répertoire coûte $10.00 sous forme imprimée et $250.00 sur disquette; la version électronique est continuellement mise à jour. C'est la première fois que le Bureau vend l'édition imprimée et, jusqu'à

maintenant, les ventes vont bon train. Enfin, le British Columbia Regional Index, publication hors-série produite conjointement avec le ministère du Développement régional, doit sortir à la fin du mois et se vendre environ $10.00.

Ressources

Pendant l'exercise en cours, les fonds et les postes approuvés ont connu une modeste augmentation. Cependant, l'objectif du recouvrement des coûts a été porté à $230,000, par rapport aux $170,000 du dernier exercise.

Relations avec Statistique Canada

(i) **Vancouver**

Les relations avec le bureau régional du Pacifique de Statistique Canada continuent d'être excellentes. Karen Calderbank en est à la deuxième année de son détachement des Services consultatifs au Centre des entreprises et elle fournit un service de qualité au secteur des affaires. Le Centre est censé faire partie de la British Columbia Trade Development Corporation nouvellement contituée, et le statut exact des deux conseillers en statistique (Karen, et Paul Gosh) reste à déterminer.

Le 9 septembre 1988, la Colombie-Britannique a souligné la venue de son trois millionième résident. L'heure d'arrivée probable a été communiquée au ministre des Services de gestion goyvernementale conjointement par la statisticien provincial et le directeur de la région du Pacifique, devant les microphones, les caméras et les projecteurs. Ce fut un moment agréable, qui faisait ressortir le haut degré de collaboration entre le Bureau et Statistique Canada.

(ii) **Ottawa**

Le Bureau a signé le protocole d'entente des relations entre les responsables provinciaux et territoriaux et Statistique Canada. Il le perçoit comme un document digne de mention, qui facilite les relations fédérales-provinciales dans le domaine de la statistique.

La Colombie-Britannique se préoccupe beaucoup du taux élevé du sous-dénombrement de 1986, et du prochain recensement de 1991. Le Bureau et le Conseil du Trésor

de la province examinent plusieurs mesures dynamiques qui visent à réduire le taux (p. ex. un registre des noms et des adresses) et qui peuvent aider à rectifier la situation. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'une collaboration étroite entre le Bureau et Statistique Canada si l'on veut que la province reçoivent sa juste part de paiements de transfert au cours de la prochaine décennie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD DE 1989

Présenté par la Division de l'économique, de la statistique
et de l'analyse financière du ministère des Finances
de l'Î-P-É au le Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique lors de la réunion
des 24 et 25 mai 1989.

La Division de l'économique, de la statistique et de l'analyse financière du ministère des Finances de l'Île-du-Prince-Édouard assure la fonction statistique, de même que plusieurs autres qui dans certains cas débordent le domaine. Le directeur a quand même constaté que les rapports, les renseignements et les données de Statistique Canada revêtent une importance capitale pour tous les aspects de sa sphère de compétence.

Le principal champ d'activité de la dernière année concernait les mesures législatives destinées à normaliser les régimes de pension. Toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard, disposent de règlements sur les régimes privés. La Division a été chargée de constituer un ensemble de mesures pour la province, et dès le début des travaux il est vite ressorti que seule l'agence fédérale pouvait fournir les données statistiques sur les régimes de pension provinciaux. La Section des pensions (dirigée par Karen Maser) de la Division du travail s'est montrée d'une efficacité absolue.

Le deuxième champ d'activité concernait la deuxième étape de la réforme fiscale. Jusqu'à récemment, l'administration fédérale avait invité les provinces à participer au projet d'établissement d'une taxe de vente conjointe, mais dans son budget M. Wilson signalait qu'une pareille taxe semblait hors de portée. Les études des retombées économiques du projet de réforme n'ont pu être réalisées que grâce aux données d'entrées-sorties de Statistique Canada.

Le troisième champ d'activité consistait à examiner l'incidence économique de la fermeture de la base aérienne de Summerside. Il s'agissait d'aider un groupe de travail chargé d'étudier le dossier et de faire rapport au premier ministre. Il a fallu préparer un exposé économique en très peu de temps, et on s'est servi des renseignements que la Division des données régionales et administratives, dirigée par John Leyes, fournit depuis quelques années. Ces renseignements, ainsi que ceux du recensement de 1986, ont été indispensables au projet.

La Division compte sur les données de Statistique Canada pour presque tous ses champs d'activité. Le directeur aide actuellement un comité de révision de la politique sociale, qui doit bientôt présenter un rapport au Cabinet. La Division fournira à cette fin des données sociales et démographiques de base concernant la province et, une fois de plus, elle s'appuiera abondamment sur celles de l'agence.

Autre fait à signaler, la Division a invité les représentants de Division de la géographie du Bureau à venir discuter des problèmes de définition des subdivisions aux fins du recensement de 1991. Des éclaircissements s'imposent à ce chapitre en temps

utile. De plus, les représentants ont participé à une rencontre avec le directeur de l'Évaluation pour discuter des systèmes d'information géographique. Les travaux effectués en ce domaine ressemblent à ceux qui se déroulent au Nouveau-Brunswick. Pareils systèmes sont d'une grande utilité, et la Division devrait encourager les responsables de l'élaboration à songer à y intégrer les données démographiques. À l'heure actuelle, ils comprennent surtout des données foncières.

Conjointement avec le bureau régional de Statistique Canada, la Division a fait une démonstration du progiciel graphique Atlas et de ses possibilités aux fins des présentations démographiques. La démonstration, qui ne remonte qu'à quelques semaines, a déjà suscité beaucoup d'intérêt dans la province.

La Division continue par ailleurs, comme par le passé, de produire les mêmes statistiques annuelles. Elle est en mesure de perfectionner davantage les graphiques aux fins des présentations. Ses effectifs n'ont pas diminué. Elle désire poursuivre l'utilisation de la BDMSPS sur le plan de la politique sociale et de la réforme fiscale en général. Elle a discuté avec Denis Desjardins de l'entente que Statistique Canada aimerait lui faire signer, et celui-ci a indiqué qu'elle en recevrait une version revisée.

Nous vous remercions de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1989

Présenté par le Bureau de la statistique du
Nouveau-Brunswick au Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique lors de la réunion
des 24 et 25 mai 1989.

L'an dernier, le Bureau de la statistique du Nouveau-Brunswick a assisté à la réorganisation de sa structure et de ses rapports hiérarchiques suite à la décision de l'administration publique de réorganiser certaines de ses sociétés centrales. Depuis cette réorganisation, le bureau relève du ministère des finances et rend compte au sous-ministre. Voilà un retour à la situation dans laquelle s'est trouvé le représentant jusqu'en 1984, année de la création du Bureau.

Les activités du Bureau demeurent axées sur l'application des données plutôt que sur leur collecte, et comprennent la diffusion et la publication des données, le dépouillement, l'analyse et l'interprétation des statistiques, l'examen des tendances démographiques, l'établissement des projections, un certain degré d'estimation des données dans des domaines particuliers, l'établissement des prévisions économiques et la conduite d'analyses sur l'incidence économique.

Deux événements importants ont eu lieu au cours de l'année écoulée et, plus particulièrement, au début de l'année en cours, dans le domaine de l'information au Nouveau-Brunswick: l'adoption, après étude détaillée, d'une stratégie en matière de techniques de l'information, et l'intégration, à la Société d'information géographique, de différentes directions de ministères s'intéressant au domaine de la géographie.

En 1987, l'administration publique a entrepris d'élaborer une stratégie concernant l'achat de techniques de l'information afin d'améliorer la gestion et l'utilisation de l'information. Cette année, le Conseil de gestion a approuvé la stratégie et créé un Comité directeur permanent de sous-ministres chargé de surveiller la mise en oeuvre de cette stratégie dont les nombreux objectifs sont notamment: de créer une structure de gestion de l'information qui appuiera efficacement le processus de prise de décisions aux niveaux opérationnel, stratégique et de planification dans l'ensemble de l'administration publique; d'accroître la décentralisation des services gouvernementaux et d'améliorer le programme centralisé de contrôle de la qualité de l'information; d'améliorer le processus de sélection et d'évaluation des programmes gouvernementaux; et d'accroître l'efficacité de ces derniers. En examinant bien la situation, on a constaté qu'il existait un manque de coordination dans l'application des techniques de l'information, ainsi qu'un manque de compatibilité entre les différentes techniques utilisées. Les données qui auraient pu répondre aux besoins de plusieurs organismes ne servaient qu'à répondre à un seul besoin. Pour surmonter ces obstacles, on s'est donné comme principal objectif d'adopter des "structures" de données et des mécanismes de gestion de données, et d'améliorer le processus d'échange de données entre les niveaux hiérarchiques de l'organisme et entre les différents ministères.

L'étude a également rélévé que, la plupart du temps, les besoins en information touchent trois domaines: les résidents, la géographie et les entreprises. On élaborera des normes et un système de renvois afin de faciliter la corrélation, le transfert et l'échange de données dans chacun des domaines.

La dernière partie de la stratégie touche la cadre administratif qu'il faut établir pour faciliter la mise en oeuvre de la stratégie. Dans le passé, l'administration a généralement confié la plupart de ses travaux d'application des techniques de l'information à un service central de traitement des données. Récemment, toutefois, les ministères ont exercé plus d'autonomie et mis en application des techniques sans l'aide du service central. On a constaté qu'en l'absence d'un centre de responsabilité des systèmes d'information, il serait difficile de mettre la stratégie en oeuvre. Il a donc été convenu de créer un mécanisme de coordination et de laisser, à la fois, aux ministères un certain degré d'autonomie. Le Conseil de gestion a donc créé le Comité directeur des sous-ministres chargés de la stratégie en matière de techniques de l'information dont le mandat est de voir à l'application et à la mise à jour de la stratégie. Un agent des ressources en information a été nommé au Conseil de gestion pour fournir au Comité directeur le personnel de soutien nécessaire et coordonner les travaux menés en application de la stratégie.

En outre, lors de l'assemblée de la Chambre qui a pris fin la semaine dernière, l'administration a adopté une politique en matière d'information géographique qui touche les questions liées à la création d'un système intégré de banques de données géographiques. Pour assurer la réalisation des objectifs de cette politique, l'administration a créé un nouvel organisme, la Société d'information géographique de Nouveau-Brunswick. Cette société d'État fournira un service central interne, notamment des données géographiques de base à des ministères et d'autres organismes gouvernementaux, et fournira également un service externe au grand public, tout en appuyant l'ensemble des services d'information géographique.

Cette importante société assumera l'entière responsabilité, au niveau de la direction, de toutes les activités liées à l'information géographique de base telles que le bureau d'enregistrement des titres de bien-fonds, la cartographie et les levés, et les évaluations aux fins de l'impôt foncier. Le mandat de la Société est le suivant: coordonner le service d'information géographique de la province; fournir, annuellement, la base de l'impôt sur les biens réels touchant la province et les municipalités et gérer les programmes fiscaux connexes et les programmes sur les avantages fiscaux; établir des normes pour la

collecte, le stockage et la diffusion des données géographiques; offrir un système d'enregistrement des biens réels et personnels; assurer le mise à jour des enregistrements sur les biens réels et personnels; et fournir des services d'information géographique au grand public.

La nouvelle société réunira trois sources importantes d'information géographique: les bureaux d'enregistrement de comtés du ministère de la Justice, la Direction de l'évaluation du ministère des Affaires municipales et le bureau du Nouveau-Brunswick du Service du cadastre et de l'information foncière, organisme relevant du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE DE 1989

Présenté par la Direction des services statistiques
du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la technologie
au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique
statistique lors de la réunion des 24 et 25 mai 1989.

La Direction des services statistiques (SSB) fait toujours partie, comme il y a un an, du ministère de l'Industrie, du Commerce et la Technologie; aucun changement n'a touché notre structure hiérarchique au sein de ce ministère. Auparavant, la Direction a fait partie durant seize ans du ministère du Développement; le changement dont il est question est donc récent. La Direction relève encore d'un directeur administratif, qui relève de son côté du sous-ministre en poste dans le ministère susmentionné.

Il n'y a eu pour ainsi dire aucun changement en ce qui a trait aux activités, bien que l'on puisse constater une tendance consistant à s'éloigner du domaine de la statistique pure pour aborder des sujets d'une plus grande portée, notamment les enquêtes sur le commerce. L'un des deux ou trois projets importants qui ont été confiés à la Direction au cours de l'année écoulé a consisté en une série de projections sur la population, les familles et les ménages. Ces projections étaient effectuées à l'échelle provinciale, ainsi qu'au niveau des divisions de recensement de la province.

La SSB a accompli un travail assez important pour notre groupe d'analyse économique du ministère, qui produit les tableaux d'entrées-sorties pour la province. Le Secrétariat affecté aux personnes du troisième âge a représenté un secteur auquel un temps assez considérable a été consacré l'année dernière. On y a effectué un examen important des personnes âgées, en ce qui touche tant la démographie que les services et les dépenses, et en tentant de dégager les tendances pour l'avenir.

Pour la présente année 1989-1990, on constate une faible réduction du budget d'ensemble. Il s'agit de la première réduction des quatre dernières années. En conséquence, on songera à imposer des limites dans certains secteurs, peut-être surtout en ce qui touche les publications. La seule nouvelle publication ou à peu près est une petite brochure statistique semblable à celle que l'Alberta avait l'habitude de publier. Il s'agira probablement de la seule addition pour la prochaine année.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ONTARIO DE 1989

Présenté par l'Unité des statistiques de la Direction des politiques sectorielles et régionales du Ministère du Trésor et de l'Économie au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique lors de la réunion des 24 et 25 mai 1989

Base de données régionales (SHARC)

- SHARC demeure toujours un de nos produits les plus populaires. Bien que cette base ait été conçue principalement pour le personnel du Bureau des politiques économiques, elle est maintenant utilisée par plusieurs autres ministères. Parmi les séries de données les plus récentes qui ont été ajoutées, on retrouve celles de l'assistance sociale, de l'emploi dans l'administration provinciale et de l'évaluation municipale.

- On envisage actuellement d'utiliser les données régionales tirées des fichiers d'évaluation foncière pour mesurer la superficie des terrains commerciaux et industriels vacants dans les collectivités.

- On a fait des recherches afin de verser dans SHARC des données sur la taxe de vente au détail mais des problèmes de collecte et de codage en ont empêché la réalisation.

Données sectorielles et commerciales

- On a récemment évalué la base de données sectorielle afin de mesurer le degré de satisfaction des utilisateurs. On a ainsi déterminé que les principaux clients de Trésor et Économie s'attardent maintenant plus sur des domaines précis exigeant une production personnalisée. On a reçu une demande pour aider à un projet d'évaluation de la compétivité. Cela indique que nous avons besoin d'une plus grande collaboration afin d'établir les besoins en politiques actuelles des utilisateurs auxquels on ne répond pas et afin d'acquérir une souplesse nous permettant de modifier les produits et les services existants, ce qui rend possible la production de données plus adaptées aux domaines précis actuels.

- On a élaboré des profils du secteur de la fabrication en Ontario, au Canada et aux États-Unis au niveau à deux chiffres de la CTI pour 1982 et les années suivantes. Ces profils sont limités aux données disponibles selon le secteur de compétence.

- Les employés étudient actuellement la possibilité d'exploiter des données administratives sur les prêts aux sociétés de capitaux de la Société de développement de l'Ontario.

Base de données sur le travail

- La conception et l'élaboration de cette base de données sont maintenant terminées. Les totalisations spéciales de l'enquête sur la population active qui sont logées dans le système auront des sorties et des graphiques normalisés. La sortie pourra aussi être personnalisée afin de répondre aux besoins particuliers d'un utilisateur sur les plans de la géographie, du niveau de détail et du type de classement recoupé. La base sera mise à jour à tous les mois, trimestres ou années et les demandes seront sorties sur disque dur, sur disquette ou encore en réseau.

- Le Bureau des politiques économiques utilise considérablement cette base de données pour la préparation de notes d'information et pour le suivi de questions relatives au marché du travail.

Recensement de la population

- Nous avons récemment publié, en français et en anglais, un Profil des circonscriptions électorales provinciales de l'Ontario. Le rapport fournit un profil statistique de chaque circonscription électorale de la province à l'aide des données 2A et 2B du recensement de 1986.

Statistiques de l'Ontario

- La publication de notre recueil statistque biennal connu sous le nom de Statistiques de l'Ontario a été annulée. Toutefois, la plupart des données qui figuraient dans la publication seront stockées dans une base de données micro-informatique nommée Statistiques de l'Ontario. La base sera continuellement mise à jour et elle sera offerte aux utilisateurs du gouvernement de l'Ontario comme source de données.

CANSIM

- La distribution secondaire continue à fournir aux utilisateurs un service économique et hautement prioritaire.

Mise en réseau

- On procède actuellement à l'établissement du réseau. Ce dernier, grâce à un courrier électronique, permettra d'améliorer la coordination des notes de service internes et la préparation des documents d'information. Il permettra en outre d'accroître l'accès aux bases de données internes et externes et il devrait favoriser une plus grande utilisation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU QUÉBEC DE 1989

Présenté par le Bureau de la statistique du Québec
au Conseil consultatif fédéral-provincial de la
politique statistique lors de la réunion
des 24 et 25 mai 1989.

Sommaire

Faits saillants 67

Organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche 68

Organisation de l'information sur les entreprises manufacturières 69

Secteur tertiaire 70

Commerce international 70

Organisation de statistiques sur les investissements 71

Recherche et développement en industrie 71

Emploi, rémunération et heures de travail 71

Statistiques financières 72

Comptes économiques 72

Indicateurs économiques et analyses conjoncturelles 73

Analyse et modélisation de la structure industrielle 73

Analyse, modélisation et prévisions économiques à moyen et long termes 73

Statistiques démographiques 74

Statistiques sur les individus et les ménages 74

Statistiques environnementales 75

Statistiques régionales 76

Consultation et méthodologie statistique 76

Normalisation territoriale 77

Enquêtes 78

Centre d'information et de documentation 78

Banque de statistiques du Québec 78

Informatique 79

ANNEXE : Organigramme du Bureau de la statistique du Québec au 1er avril 1989

o Faits saillants

Des événements importants ont marqué l'histoire du Bureau de la statistique Québec au cours de l'exercice 1988-89.

Le 1er décembre 1988, Mme Nicole P.-Gendreau, directrice générale du Bureau depuis 1982, a quitté le BSQ pour occuper les fonctions de vice-présidente de l'Institut de recherche et d'information sur la rénumération.

Autre fait majeur à signaler, le Bureau a été concerné par une restructuration importante au sein du ministère des Finances. Ainsi, le BSQ a été relié directement au sous-ministre adjoint aux Politiques économiques, alors qu'il relevait auparavant directement du sous-ministre. De plus, la restructuration avait pour objectif de réorganiser le secteur économique en tirant parti de l'ensemble du potential d'analyse et de recherche en place au ministère et au BSQ. Certaines ressources du BSQ oeuvrant dans le domaine de la recherche économique ont été regroupées, au printemps 1989, avec celles oeuvrant dans le même domaine au ministère des Finances. Les activités transférées sont celles reliées au modèle CHOIX, à la production d'analyses économiques conjoncturelles (La situation économique au Québec, Profil économique du Québec, La Quinzaine statistique, étude des cycles Québec-Canada-É.-U., indices composites), et à l'analyse socio-économique, sauf dans le secteur de la démographie.

Le Bureau a amorcé au cours des dernières semaines, un processus de planification pluriannuelle qui lui permettra de se doter, d'ici l'automne 1989, d'un plan de travail pour les trois prochaines années, ainsi que d'un nouvel organigramme. D'ici là, un organigramme transitoire (voir annexe) a été adopté.

Les compressions d'effectifs ont continué de frapper sérieusement le BSQ et ont eu notamment pour effet de retarder la production dans certains secteurs, et d'empêcher le Bureau d'entreprendre les développements ou les améliorations qu'il aurait souhaité dans d'autres domaines. Neuf postes ont été comprimés au cours de 1988-89, outre le personnel tranféré au ministère des Finances, ce qui porte l'effectif régulier du Bureau, au 1er avril 1989, à 175 employés.

En un an d'opérations, le Fonds du Bureau de la statistuque du Québec (créé en juin 1987 pour permettre au BSQ de facturer les coûts encourus pour certains services qu'il rend) a produit des revenus de près de 1 000 000 $ et versé plus de 633 000 $ en salaires. En période de pointe (juillet 1988), le Fonds embauchait plus de 35 personnes. Les principales enquêtes menées dans le cadre du Fonds sont: l'enquête sur les facteurs d'isolement et le coût de la vie en région éloignée (pour le Conseil du trésor), celle auprès des employés rémunérés au salaire minimum (pour la Commission des normes du travail), l'enquête sur le taux d'occupation des établissements hôteliers

(pour le ministère du Tourisme), sur les projections cinématographiques (pour la Régie du cinéma), sur les garderies (pour l'Office des services de garde à l'enfance), et l'enquête sur la production de pommes (pour la Fédération des producteurs de pommes). Plusieurs autres activités ont transité par le Fonds, dont la fourniture de données sur support magnétique ou autres, et les études d'impact à l'aide de modèles socio-économiques et démographiques. Enfin, on a procédé au cours des derniers mois à la mise en marché de toutes nos publications.

Pour la quatrième année consécutive, le BSQ parrainait récemment soit du 16 au 19 mai 1989, le colloque "Méthodes et domaines d'application de la statistique, 1989" qui se tenait à Montréal, dans le cadre du 57e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Ce colloque fait maintenant partie de la programmation régulière du Bureau; il est devenu le lieu d'échange privilégié pour les statisticiens des administrations publiques, des universités et du secteur privé, qui viennent y exposer les résultats de leurs travaux et partager leurs expériences.

Au chapitre des publications de portée générale sur le Québec, le Bureau a poursuivi la réalisation de l'édition 1989 du Québec statistique, ouvrage statistique imposant qui présente un éventail très large de données sociales et économiques sur le Québec d'aujourd'hui et dont la parution est prévue pour le début de l'automne 1989. Cette 59e édition présente un cachet historique spécial à l'occasion du 75e anniversaire de cette publication dont la première édition parut en 1914 sous le titre de Annuaire statistique de Québec.

o Organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche

Au cours de la dernière année, le Bureau de la statistique du Québec a poursuivi son travail d'organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche. L'événement le plus important de ce chapitre fut la tenue d'un atelier de consultation sur le contenu du questionnaire du recensement agricole de 1991, en collaboration avec SC. Les résultats de cette consultation furent par la suite transmis à SC, de même que des suggestions de formulation de questions, ainsi qu'un ordre de priorité des modules qui seront recueillis lors du recensement.

Des travaux informatiques importants ont été entrepris pour adapter la saisie des données sur les statistiques laitières, au système mis en place à la Régie des marchés agricoles du Québec. Un protocole a été négocié entre le BSQ et Statistique Canada relativement á l'échange de renseignements sur le secteur agricole. Il en a été de même entre le BSQ et le ministère de

l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en ce qui a trait à une enquête sur les centres de jardinage, les producteurs de cultures en serres et les pépiniéristes. Des démarches se sont poursuivies avec VOLBEC pour négocier une entente concernant les statistiques sur l'abattage de la volaille. Nous avons préparé et distribué les données révisées sur les superficies des grandes cultures, des légumes et l'effectif du bétail de 1981 à 1987.

Plusieurs enquêtes sont maintenant traitées à l'aide du micro-ordinateur, ce qui accélère les travaux et évite plusieurs manipulations. On tente le plus possible de transférer les données directement du micro à l'unité de traitement de texte. Nous avons collaboré avec SC, Agriculture Canada et le MAPAQ aux travaux préliminaires sur les prévisions des recettes monétaires des agriculteurs en 1988 et 1989.

- **Organisation de l'information sur les entreprises manufacturières**

La révision des programmes informatiques s'est poursuivie. L'accent a été mis sur la simplification des procédures et la décentralisation de certaines opérations de correction et de mise à jour des fichiers. L'utilisation de plus en plus grande de l'informatique en mode interactif amène des gains appréciables de productivité. L'uniformisation des publications permet de relier plus efficacement la macro et la micro-informatique au traitement de texte et de limiter les interventions humaines. Les travaux qui n'avaient pu être finalisés en 1987-88 ont été terminés. Par contre, le retard considérable de SC à diffuser les données du recensement des manufactures de 1986 a nui à l'accomplissement du programme de 1988-89, nous obligeant à reporter au prochain exercice plusieurs travaux.

Le programme de remaniement des enquêtes sur les entreprises à SC continue d'être une préoccupation majeure. Toutes les études concluent à la diminution de la qualité de l'information sur le secteur manufacturier. Plus particulièrement, c'est sur le détail de la classification de l'activité, la précision du code géographique et la statistique des produits qu'une perte de qualité est appréhendée. Des séances d'information ont été tenues auprès des utilisateurs québécois pour les informer de la situation, évaluer leurs besoins et déterminer les mesures à prendre pour répondre aux besoins qui ne seront plus comblés. Le BSQ étudie toutes les possibilités qui s'offrent à lui pour pallier à la diminution de l'information produite par SC. Si le BSQ ne réussit pas à trouver les moyens financiers nécessaires, son programme dans ce domaine sera grandement compromis.

La programme de SC sur la statistique des petits établissements a fait l'objet de nombreuses analyses et évaluations, afin

d'apporter un certain éclairage au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec en vue de la négociation du protocole d'entente sur le nouveau programme qui pourrait être mis en place pour les quatre prochaines années.

o **Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire a continué de retenir l'attention du Bureau en 1988. L'enquête sur les dépenses de l'administration provinciale dans le domaine de la culture s'est poursuivie, et une publication sur le sujet a été éditée pour une troisième année consécutive. Une première enquête a été réalisée sur les dépenses des municipalités dans le même secteur et le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation. L'enquête mensuelle auprès des salles de cinéma et les ciné-parcs a été réalisée en association avec la Régie du cinéma, et la publication sur les projections cinématographiques 1988 a été diffusée. Une nouvelle publication trimestrielle sommaire sur les projections cinématographiques a été lancée afin de fournir plus rapidement les principales données aux utilisateurs.

Le Bureau a amorcé le développement d'indicateurs culturels et une première publication sera disponible au cours des prochaines semaines. Nous avons poursuivi la coordination des activités du groupe de travail interministériel sur la statistique de la culture et des communications et l'une de nos principales activités a été la rédaction d'un rapport présentant nos vues communes sur la programmation de Statistique Canada; ce rapport a d'ailleurs été déposé à la conférence fédérale-provinciale de la statistique culturelle.

o **Commerce international**

Le Bureau diffuse mensuellement les macro-données des groupes sommaires à l'exportation et à l'importation (SGE et SGI) via la Banque de statistiques du Québec. Une étude préliminaire a été réalisée dans le but de mettre en place un système de gestion et de diffusion des micro-données du Commerce international. Les principaux usagers ont été consultés à cet égard, afin de dégager leurs besoins communs et prioritaires. Nous étudions présentement, en collaboration avec SC, la possibilité de rendre ces données accessibles sur micro-ordinateurs grâce aux derniers développements technologiques.

La préparation d'une série chronologique des macro-données des groupes sommaires à l'exportation et à l'importation, couvrant la période 1978 à 1989, à partir des données modifiées par le Québec, permettra de réconcilier l'ancienne et la nouvelle classification. Les données seront disponibles dans la Banque de statistiques du Québec et nous prévoyons la production d'une

publication annuelle selon le nouveau système de classification dans le courant de l'année 1989.

o **Organisation de statistiques sur les investissements**

Dans le cadre de ce programme, le BSQ a produit une publication sur les investissements privés et publics au Québec pour la période 1986-1988. Les données sur les investissements par pays de contrôle ne sont plus disponibles dans cette publication, car les informations que nous obtenons de Statistique Canada ne permettent plus de produire ces données pour le Québec; nous déplorons cette situation et nous sommes en quête d'alternatives.

o **Recherche et développement en industrie**

Les données de 1986 sur la recherche et le développement en industrie ont été publiées. Le Bureau a mis sur pied un groupe de travail interministériel sur la statistique de la science et de la technologie dont une de principales fonctions est de faire des recommandations au BSQ sur sa programmation en ce domaine. Une des activités entreprises en cours d'année a été l'association de l'Administration publique québécoise à l'enquête sur les activités de science et technologie dans les administrations provinciales de Statistique Canada.

o **Emploi, rénumération et heures de travail**

Le programme sur l'emploi, la rénumération et les heures de travail a été poursuivi et la publication trimestrielle est parue régulièrement. Les principales activités ont été l'adaptation aux nouvelles régions administratives et la rédaction d'un rapport sur les vues de l'Administration publique québécoise en regard du programme de Statistique Canada sur la statistique du travail. Ce rapport fait état, entre autre, de la mauvaise qualité des données de l'EERH dans certains secteurs d'activités, particulièrement des données sur les organismes de bien-être et les services annexes de soins sanitaires, la mauvaise qualité de ces données étant due à la taille trop restreinte de l'échantillon.

Enfin, la diffusion du bulletin mensuel d'information sur certains indices de prix a été maintenue et le bulletin sur l'emploi, les gains et la durée du travail a cessé de paraître avec le numéro d'avril 1989.

o Statistiques financières

Dans le domaine des statistiques financières, les publications sur les institutions de dépôt au Québec suscitent de plus en plus d'intérêt et les abonnements dépassent maintenant la centaine.

Une publication de rodage sur l'assurance privée et publique au Québec est presque terminée et fera l'objet de consultation auprès des utilisateurs potentiels. Par contre, nous comptons abandonner les publications annuelle et trimestrielles sur les caisses d'épargne et de crédit. La réduction des ressources et la présentation de plusieurs de ces données dans les publications sur les institutions de dépôt motivent cette décision.

Dans le domaine des statistiques financières publiques, un événement important a sans doute été l'adoption par Statistique Canada du rapport d'évaluation interne sur les statistiques financières publiques. Ce rapport, auquel le BSQ a largemnt contribué, ouvre des perspectives très encourageantes pour le futur. Les travaux sur les institutions de santé et d'éducation se sont poursuivis et nous comptons ainsi compléter la couverture du secteur public québecois. La réduction des ressources a cependant forcé l'abandon de nos travaux sur le financement à long terme du secteur public québécois. Notre publication sur la définition et la description du secteur public québécois est maintenant commercialisée et plus de 135 copies avaient été vendues au début d'avril 1989.

o Comptes économiques

Plusieurs réalisations caractérisent le programme des comptes économiques des revenus et des dépenses. En effet, la dernière édition annuelle des Comptes économiques des revenus et des dépenses, disponible au mois d'août 1988, présente, en plus des données historiques couvrant la période 1972 à 1986, des données provisoires pour l'année 1987. Par ailleurs, les données des comptes économiques trimestiels du troisième trimestre de 1988 sont en vente depuis le mois de janvier 1989. Cette publication en est à sa troisième année et l'accueil réservé à celle-ci est intéressant. Le Bureau produit également des données trimestrielles sur les revenus et les dépenses de l'administration provinciale sur la base des comptes économiques. Ces données sont disponibles seulement 35 jours après la fin d'un trimestre et sont transmises directement à Statistique Canada. Une entente sur la fourniture de celles-ci sera conclue sous peu.

Au chapitre des développements dans le domaine des comptes économiques provinciaux, le Bureau poursuit actuellement des travaux sur la déflation des données trimestrielles des composantes de la demande finale et la désaisonnalisation des

tableaux des comptes trimestriels. Les résultats de ces travaux seront disponibles au début de la prochaine année.

o **Indicateurs économiques et analyses conjoncturelles**

Dans le cadre de ce programme, le Bureau produit La Quinzaine statistique, la revue Statistiques, un trimestriel, La situation économique au Québec, publiée en septembre de chaque année, ainsi que Profil de la situation économique au Québec. De plus, l'indice composite avancé de l'économie du Québec a été produit de façon mensuelle et diffusé sur une base régulière par l'intermédiaire de La Quinzaine statistique. Enfin, des estimations préliminaires des statistiques principales des manufacturiers québécois (qui permettent aux utilisateurs d'avoir des données deux ans plus tôt) ont de nouveau été préparées à l'aide d'un modèle économétrique approprié.

Suite à l'intégration de ce programme et de ses effectifs au sein du ministère des Finances, le BSQ a cessé la plupart de ces activités depuis le printemps de 1989, sauf la production de la revue Statistique et les estimations dans le secteur manufacturier.

o **Analyse et modélisation de la structure industrielle**

Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1989, 97 études d'impact économique et 450 simulations ont été produites avec le logiciel du modèle INTERSECTORIEL du BSQ. Durant les cinqs dernières années financières, plus de 800 études d'impact économique et plus de 2 500 simulations ont été faites avec ce modèle. Au cours de la dernière année, les travaux de mise à jour continue de la banque de données au modèle INTERSECTORIEL se sont poursuivis, notamment par l'intégration des informations tirées du Recensement des manufactures de 1985, de l'enquête sur les dépenses des ménages, et des derniers budgets fédéral et québécois. De plus, les données sur la main-d'oeuvre, la fiscalité, la parafiscalité et les taxes indirectes ont été révisées pour l'année 1989. Le BSQ a aussi amorcé les travaux en vue d'introduire dans la banque de données du modèle INTERSECTORIEL la version désagrégée des tableaux d'entrées-sorties de 1984 pour le Québec faits par Statistique Canada.

o **Analyse, modélisation et prévisions économiques à moyen et long termes**

Avant leur transfert au ministère des Finances. les activités reliées au programme Analyse, modèlisation et prévisions économiques à moyen et long termes ont connu des développements intéressants: la version 2 du modèle CHOIX a été exploitée pour la réalisation d'un scénario de référence, et une version 3 du

modèle a été mise au point pour la réalisation de l'étude sur la diffusion des nouvelles technolgies dans une soixantaine de secteurs de l'économie québécoise.

o **Statistiques démographiques**

Dans le domaine des statistiques démographiques, le Bureau a concentré ses efforts dans quatre secteurs: le données d'état civil, les estimations de population, la conjoncture démographique et les prévisions démographiques. En ce qui concerne l'état civil, le Bureau a effectué de nombreux développements pour améliorer la validation des données et accélérer la fermeture des fichiers annuels; en outre, le Bueau a implanté de nouvelles déclarations de naissnace, de décès et de mariage (il est à noter que la déclaration de naissance considérera désormais l'état matrimonial de fait, en plus de l'état de matrimonial légal).

En ce qui concerne les estimations démographiques, c'est surtout l'expoitation du fichier d'inscription des bénéficiaires de la Régie de l'assurance-maladie du Québec qui a retenu les efforts de nos démographes; cette exploitation nous a amené à une évaluation de la population du Québec qui a servi de base a nos prévisions démographiques. Le Bureau a publié ses prévisions préliminaires de population et de ménages pour l'ensemble du Québec, et effectue actuellement l'exercice des prévisions au niveau des nouvelles régions administratives.

Le Bureau poursuit ses travaux en conjoncture démographique; il a notamment publié son édition annuelle de La situation démographique au Québec. Enfin, plusieurs travaux d'analyse ont été effectués concernant le vieillissement, l'activité et les incidences de l'évolution démographique.

o **Statistiques sur les individus et les ménages**

Dans le cadre du programme Statistiques sur les individus et les ménages, le Bureau a poursuivi la publication du bulletin mensuel sur la population active et a commencé à l'améliorer en y ajoutant de nouveaux tableaux. Ces améliorations devraient s'accentuer dans les prochains mois.

En ce qui concerne les travaux d'analyse, deux importants rapports sont en préparation et devraient être complétés dans l'année qui vient. Il s'agit d'une étude sur l'évolution de la répartition des revenus au cours de la période 1975-1986, une mise à jour d'études réalisées antérieurement. La seconde, réalisée avec la contribution financière du Secrétariat à la famille, traite de l'évolution des caractéristiques socio-économiques des familles québécoises de 1971 à 1986. De plus, le

BSQ a terminé la constitution de la matrice de comptabilité sociale.

Dans le domaine du développement des données longitudinales à partir de fichiers adminstratifs, le Bureau a participé à une réunion dans le cadre des sociétés savantes, à Windsor, en juin 1988, sur la constitution d'une base de données socio-démo-économiques longitudinales. Il y a présenté un texte sur l'utilisation des fichiers de la Régie des rentes du Québec pour en tirer une banque de données sur la mobilité des travailleurs entre 1967 et 1981.

Le Bureau diffuse les micro-données des grandes enquêtes de Statistique Canada auprès de l'Administration publique québécoise. Les fichiers peuvent maintenant être fournis sur disquettes, ce qui permet de rejoindre des organismes non équipés pour traiter des rubans, et ce qui a entraîné une réduction du nombre de demandes d'informations et de compilations spéciales.

Le BSQ a été très actif dans le champ des consultations. En plus de la consultation sur l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) qui a été complétée au début de l'année, quatre autres consultations ont été mises en marche: celle sur l'enquête sur l'activité, celle sur les enquêtes postcensitaires sur les personnes âgées et l'incapacité, celle sur l'enquête postcensitaire sur les autochtones et celle sur le test national du recensement de 1991. Les rapports auxquels donneront lieu ces consultations seront transmis à Statistique Canada au début de l'année financière 1989-90.

Les efforts en vue de former un regroupement pour l'achat de tableaux personnalisés du recensement de 1986 ont porté fruit: 7 ministères ou organismes ont participé à ce consortium auprès de Statistique Canada. C'est grâce aussi à notre initiative qu'un consortium de 6 ministères a pu être constitué pour compléter la mise de fonds exigée par Statistique Canada pour la production de la bande-échantillon du recensement de 1986 sur les familles.

o Statistiques environnementales

Dans le champ des Statistiques environnementales, le Bureau a récemment repris ses discussions exploratoires avec le ministère de l'Environnement afin d'établir les bases d'une collaboration jugée indispensable par les deux parties pour le succès tant de l'organisation d'un cadre d'intégration, que de la cueillette de données et de la production de statistiques pertinentes sur l'environnement.

o **Statistiques régionales**

L'organisation des statistiques régionales a été l'objet d'un effort particulièrement important au cours de l'année 1988-89. L'adaptation des données aux nouvelles régions administratives figure au chapitre des activités de chacune des unités administratives du BSQ. Plusieurs domaines statistiques sont touchés par cet effort de régionalisation, notamment les domaines des données démographiques, des données sur les investissements et des données sur l'emploi et la rémunération. Un travail similaire a été entrepris du côté des statistiques des institutions financières, sauf que le niveau géographique provincial de moult données empêche leur regionalisation au niveau infraprovincial. Les perspectives de regroupement des données sur les manufactures paraissent incertaines dans le contexte d'une nouvelle méthode de collecte des données par l'Administration publique canadienne.

La parution de la série des 12 portraits statistiques régionaux un an auparavant a donné lieu, cette année, à la tenue d'une importante consultation auprès des utilisateurs. Les répondants ont exprimé à la fois leur appréciation à l'égard du produit statistique et leurs besoins futurs en données régionales. La préparation d'une seconde série de 16 publications a été amorcée sur la base géographique des régions administratives et des municipalités régionales de comté; cette nouvelle série comprendra exclusivement des données provenant du recensement de 1986.

La préoccupation du BSQ pour les données régionales se manifeste aussi par une participation aux travaux du Comité interministériel de concertation sur les régions et du Comité fédéral-provincial des données régionales. Récemment, le BSQ recevait le mandat de s'assurer que les ministères québécois adoptent les nouvelles régions administratives dans la production de leurs données statistiques.

o **Consultation et méthodologie statistique**

Les demandes externes dans le cadre des activités de consultation et de méthodologie statistique ont maintenu le même rythme accéléré de l'année dernière et s'ajoutent aux travaux requis par les programmes internes du Bureau. Parmi les principaux travaux achevés ou entrepris à la demande de ministères ou organismes on peut mentionner: l'enquête Santé-Québec, l'enquête sur la rémunération autour du salaire minimum, l'enquête sur les disparités régionales et l'enquête sur l'horticulture ornementale.

o **Normalisation territoriale**

Dans le domaine de la normalisation territoriale, parallèlement à la poursuite de ses opérations régulières de gestion du code géographique, le Bureau a participé activement au Groupe de travail conjoint BSQ/SC sur la codification géographique du Québec. L'objectif poursuivi était de considérer les municipalités régionales de comté (MRC) comme les divisions de recensement (unité géographique permanente) dans la perspective du recensement de 1991, et ce dans les divers fichiers statistiques et les systèmes informatisés existants. Le groupe de travail a remis son rapport final en janvier 1989. L'échéance pour le choix définitif entre les solutions retenues par les autorités adminstratives respectives est prévu pour juin 1989.

La poursuite des travaux de développement en vue de l'intégration du système du code géographique à la Banque de statistiques du Québec a dû être freinée au cours de l'exercice budgétaire 1988-89 pour des raisons d'ordre budgétaire. La reprise du développement est étroitement liée à la gestion du Plan directeur de l'information.

Le BSQ a poursuivi ses activités d'évaluation et de validation du contenu actualisé du Fichier de conversion du code postal (FCCP) produit par Statistique Canada, et compte ainsi rendre possible son utilisation pour la conduite de ses propres programmes statistiques et pour répondre à un besoin ressenti par l'ensemble de l'Administration publique québécoise. Une méthode partiellement informatisée de validation du FCCP devrait être élaborée sous peu et le sous-produit qui en résultera sera rendu disponible aux ministères et organismes publics québécois via les mécanismes de diffusion en place.

Par ailleurs, dans le but de faciliter l'exploitation des données du recensement de 1986 aux divers niveaux géographiques infra-provinciaux québécois, une table de correspondances géographiques a été élaborée, informatisée et rendue disponible aux usagers québécois. De plus, le BSQ a exploré diverses avenues de codification géographique des nouvelles régions administratives (1987) et a soumis un certain nombre de propositions au Comité interministériel de concertation sur les régions. Enfin, des démarches concluantes ont été entreprises pour inscrire le BSQ au forum des usagers actuels et potentiels de la géomatique, dans la perspective du développement et de la mise en opération du plan directeur en géomatique de l'Administration publique québécoise au cours des années '90.

o **Enquêtes**

Encore cette année, le Bureau a été impliqué dans le réalisation d'une soixantaine d'enquêtes. La plupart de ces enquêtes sont réalisées sur une base régulière dans le cadre des programmes statistiques initiés par le Bureau; un certain nombre le sont en collaboration avec Statistique Canada et d'autres sont mises de l'avant pour répondre aux besoins d'organismes gouvernementaux qui contribuent financièrement à leur réalisation.

o **Centre d'information et de documentation**

Le Centre d'information et de documentation a poursuivi son effort d'implantation d'un système de classification qui permettra au Bureau d'être relié à moyen terme aux differents réseaux de l'Administration publique québécoise; il s'est également penché sur l'informatisation de l'ensemble de son dispositif documentaire. Dans ce contexte, il s'est doté d'un abonnement à l'exploitation d'un système informatisé de recherche et de référence documentaire permettant d'accéder à l'ensemble des bibliothèques des administrations publiques à travers le Québec et le Canada.

De plus, l'implantation en 1987 du Fonds du BSQ a amené de Centre à se doter d'un mécanisme (règles et modalités) de gestion des demandes d'information (accès à l'information, préparation des dossiers-réponses et application des modalités de tarification) adapté à ses besoins et à son mode de fonctionnement. Ces mesures étaient rendues nécessaires dans le but d'assurer un service à la clientèle de haute qualité (traitement de plus de 8 000 dossiers au cours de l'exercice).

o **Banque de statistiques du Québec**

La Banque de statistiques du Québec a augmenté le nombre de ses usagers à 27 ministères et organismes. Le développement de plusieurs options, facilitant l'emploi et le traitement des séries chronologiques stockées, devrait permettre de répondre au cours des prochains mois à une plus vaste gamme de besoins et d'utilisateurs. Également, de nouveaux produits se sont ajoutés aux séries chronologiques, soit les tableaux sommaires du recensement de la population et des tableaux sur le commerce international du Québec.

Le manque de ressources humaines et financières a grandement ralenti le développement de la Banque au cours des deux dernières années. Le BSQ devra trouver bientôt des solutions, sinon le projet pourrait être compris.

o **Informatique**

Le Bureau a poursuivi au cours de la dernière année la réalisation technique de son plan directeur des systèmes d'information de gestion. Comme pour la Banque de statistiques, le manque de ressources a grandement ralenti le développement du projet, au point où le BSQ se questionne actuellement sur la possibilité de réaliser ce plan, compte tenu de ses moyens.

Au plan technologique, au cours du mois de mai 1988, le Bureau a procédé a l'installation de son propre environnement informatique soit un mini-ordinateur de marque IBM de la famille 9370. Cet appareil permet principalement le support des opérations avec le Bureau central de l'informatique et l'amélioration de la productivité du personnel.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

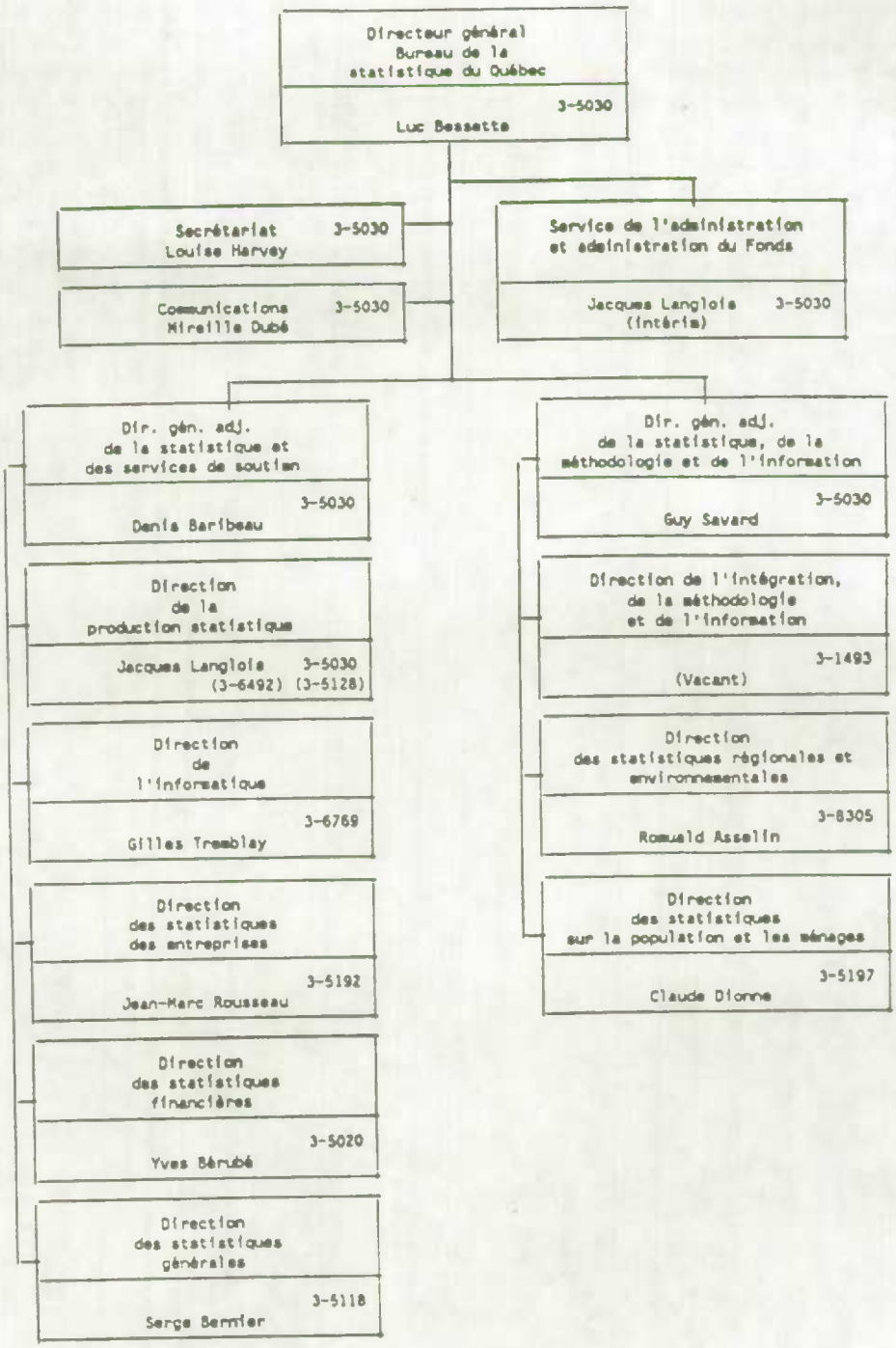

Organigramme intérimaire

1989.04.01

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE TERRE-NEUVE DE 1989

Présenté par la Newfoundland Statistics Agency
au Conseil consultatif fédéral-provincial de la
politique statistique lors de la réunion
des 24 et 25 mai 1989

Une bonne portion des travaux réalisées par la Newfoundland Statistics Agency (NSA) est effectué pour le compte d'autres ministères. Le groupe gouvernemental sur l'économie, aussi partie du Conseil exécutif, recevait des fonds dernièrement pour établir un modèle économétrique pour la province. Le contrat a été accordé à la maison Worton Econometrics de Toronto à la find de la dernière année fiscale. Un comité technique supervise cet exercice, et le directeur de la NSA en est le président associé. M. Ross Preston, du Conseil économique du Canada, siège sur ce comité à titre d'expert-conseil en économétrie. On s'attend à ce que le modèle pour l'économie de Terre-Neuve soit créé au cours de l'année qui vient.

La NSA prend une part active à une variété d'autres projets en collaboration avec d'autres ministères, dont le contrôle de la qualité de la transformation de carcasses de phoque, l'évaluation de l'apport du secteur culturel à l'économie terre-neuvienne et la réforme fiscale. L'Agence a une vaste liste de clients, et les travaux qui sont réalisés pour eux dépendent du niveau d'expertise statistique dont dispose chaque ministère.

Le programme des publications existe toujours. Cette année, on a mis à jour notre principale publication : Historical Statistics of Newfoundland and Labrador. On a aussi produit un document sur la méthodologie de projections démographiques. Nous sommes maintenant à préparer un document général sur les projections démographiques. Cette publication examinera la croissance des groupes d'âge cibles suivants : enfants d'âge pré-scolaire et scolaire, les travailleurs âgés et les aînés. L'Agence prépare également une publication sur les projections sur la population active ainsi que sur l'Assurance-chômage et le revenu dans les petites régions.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES TERRTOIRES DU NORD-OUEST DE 1989

Présenté par le Bureau de la Statistique
des Territoires du Nord-Ouest
au Conseil consultatif fédéral-provincial de la
politique statistique lors de la réunion
des 24 et 25 mai 1989.

Le budget de 1989-1990 du Bureau de la statistique a été réduit de beaucoup étant donné la perte d'une partie du financement temporaire consacré à l'élaboration de renseignements sur le marché du travail et l'obligation d'utiliser les crédits pour combler les rajustements des traitements.

En 1988-1989, on a obtenu en tout $240,000 grâce à la composante planification économique appliquée de l'Accord de développement économique fédéral-territorial. En 1989-1990, les fonds disponibles pour les travaux de statistique aux termes de l'Accord, qui en est à sa dernière année, ont été ramenés à $70,000 environ.

Il convient de mentionner des travaux qui ont abouti récemment.

- En collaboration avec le Yukon, le Bureau de la statistique des T. N.-O. a négocié, avec la Division des entrées-sorties de Statistique Canada, la mise au point des comptes économiques territoriaux, qui donnera suite à la diffusion de mesures distinctes du produit intérieur brut pour les deux territoires, en commençant par les données de 1986.

- Une enquête sur la population active des T. N.-O. a été réalisée au début de 1989 en vue de fournir des renseignements actuels sur l'emploi et le chômage dans plus de soixante collectivités. Afin d'établir des estimations fiables, on a rempli pas moins de 16,000 questionnaires au moyen d'interviews sur place. Il s'agissait d'un projet à frais recouvrables, auquel ont participé l'équipe de l'enquête sur la population active et celle des méthodes des enquêtes spéciales de Statistique Canada.

- Dans le domaine de la diffusion informatique des données, la base de données statistiques en direct de l'administration territoriale a fait l'objet d'autres travaux. On y trouve à la fois des séries statistiques et les données du recensement de 1986. Les utiltisateurs, à savoir plus de 100 employés des services centraux et régionaux, lui ont réservé un bon accueil. La collaboration soutenue de la Division de la diffusion informatique des données de Statistique Canada est appréciée.

Annexe 3

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU COMITÉ DU PROGRAMME

Soumis par M. John Palmer, président du Comité
du programme lors de la réunion du Conseil consultatif
fédéral-provincial de la politique statistique,
les 24 et 25 mai 1989

Le Comité du programme est formé de représentants provinciaux-territoriaux, c'est-à-dire Bill McReynolds, Nicole Gendreau (remplacée par Luc Bessette) et moi-même, et de représentants de Statistique Canada, c'est-à-dire Guy Labossière, Ray Ryan, Jean-Paul Trudel et Denis Desjardins. Wayne Smith et Robert Allard ont également assisté aux réunions. En outre, Stuwart Wells et Ed Pryor se sont joints aux membres pour discuter de certaines questions.

Le Comité s'est réuni deux fois, le 5 août 1988 et le 12 janvier 1989, et, en général, il a fait très beau à Ottawa pendant ces deux jours.

Les membres sont heureux que Luc Bessette ait été prêt à court délai à assister à la deuxième réunion en raison de la démission de Nicole du Bureau de la statistique du Québec.

Le Comité a étudié plusieurs questions qui lui ont été soumises par le Conseil. Il a passé en revue les mandats du Comité de la démographie et du Comité des données régionales. Certaines propositions en vue d'y apporter des modificiations ont été soumises aux membres. Ces modifications ont par la suite été apportées et le Comité recommande au Conseil d'approuver les nouveaux mandats de ces deux comités.

Le Comité a consacré beaucoup de temps à l'étude du protocole d'entente et il espère avoir épuisé la question. Il considère que l'approbation de cette importante entente est l'une des grandes réalisations du Conseil.

Le Comité a discuté des avantages et des inconvénients d'une enquête sur les programmes, les ressources, les produits et les services des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux. Les membres jugent l'idée bonne mais craignent qu'on en fasse une mauvaise utilisation au moment de l'affectation budgétaire. Comme solution de remplacement, il serait peut-être possible d'élaborer un simple catalogue de produits et de programmes. La question est à nouveau soumise au Conseil afin d'être examinée plus en profondeur.

Le Registre des décisions du Conseil a été présenté à la deuxième réunion du Comité. Les membre félicitent Statistique Canada d'avoir produit cet important document et recommandent qu'il soit soumis à l'approbation du Conseil.

Le Comité a discuté de la question de l'échange des données. M. Desjardins a déclaré qu'il rendra compte des désaccords à la réunion du Comité de la diffusion des données. Le Comité est conscient du fait que Statistique Canada tente vraiment de résoudre les problèmes des provinces compte tenu de la situation

financière qui règne dans l'ensemble de l'administration fédérale.

En dernier lieu, le Comité a discuté en détail de l'ordre du jour de la réunion du Conseil de 1989. Il fait également remarquer que de nombreux représentants provinciaux-territoriaux ont dit préfèrer que les réunions statistique fédèrales-provinciales aient lieu ailleurs qu'au parc Tunney. Les membres se réjouissent que de nombreuses réunions du Comité aient eu lieu au Centre des conférences en 1988-89.

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL SUR LES DONNÉES RÉGIONALES

MANDAT

A. **Mandat particulier**

Il y aura un Comité fédéral-provincial permanent des données régionales.

1. L'objet du Comité sera de promouvoir, de faciliter et de coordonner l'élaboration, la production, l'évaluation et la diffusion des données régionales au sein des administrations fédérale, provinciales et territoriales.

2. Le Comité sera appelé à se pencher notamment sur les aspects suivants:

   (a) l'utilisation efficace des dossiers administratifs comme source d'information statistique sur les petites régions, dont les dossiers des administrations fédérale, provinciales et territoriales ainsi que ceux du secteur privé;

   (b) la demande de données régionales de la part des administrations fédérale, provinciales et territoriales et la recommandation d'un ordre de priorité concernant les activités d'élaboration de données régionales;

   (c) l'amélioration de l'intégration et de l'accès aux données régionales à l'intérieur des administrations fédérale, provinciales et territoriales et ailleurs;

   (d) la mise au point et l'application de systèmes de référence géographiques afin de rendre plus souple la définition des petites régions;

   (e) l'élaboration et l'application de normes, de concepts, de définitions et de classifications qui faciliteront l'intégration et la comptabilité des données régionales établies par des juridictions différentes; et

   (f) le développement et l'adaptation de méthodes pour établir des données sociales, économiques et environnementales essentielles pour les petites régions géographiques.

3. Le Comité pourra établir des sous-comités ou groupes de travail pour étudier des questions liées à son mandat et présenter des rapports à ce sujet. Le Comité pourra organiser des ateliers techniques sur des questions qui ont trait à l'élaboration ou à la diffusion de données régionales.

4. Le Comité sera composé d'un représentant de Statistique qui agira en qualité de président et d'un délégué principal de chaque province et territoire du Canada.

5. Le Comité se réunira une fois l'an. Le lieu et la date des réunions futures seront déterminées lors de chaque réunion ou par le président et le secrétariat central du Conseil.

6. Le Comité présentera annuellement un rapport de ses travaux au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par l'entremise du secrétariat central du Conseil. Le Conseil remettra également au Comité un rapport annuel de ses activités.

B. **Mandat général**

1. L'hôte de chaque assemblée fournira les locaux nécessaires aux réunions. Statistique Canada se chargera normalement de fournir du personnel de secrétariat et l'interprétation simultanée. En outre, lorsque les assemblées auront lieu à Ottawa, Statistique Canada assumera les frais de transport du délégué principal de chaque province ou territoire.

2. Les membres du Comité peuvent, s'ils le jugent à propos, se faire accompagner du personnel de soutien qu'ils jugent nécessaire.

3. Le procès-verbal de chaque assemblée doit renfermer les principaux points de discussion, les décisions et les recommandations, et il doit être rédigé au cours des trois mois suivant chaque assemblée.

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA DÉMOGRAPHIE

MANDAT

A. **Mandat particulier**

L'objet du Comité fédèral-provincial de la démographie sera de fournir un mécanisme de consultation et de collaboration. Ce mécanisme permettrait notamment à Statistique Canada et aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux d'échanger des renseignements relatifs à la statistique démographique.

Compte tenu de la complexité technique et de l'incidence des estimations démographiques post-censitaires, il faut organiser des consultations soutenues et, au besoin, collaborer à l'élaboration de méthodes d'estimation pertinentes.

Les projections démographiques, de même que l'élaboration de données administratives aux fins d'établir des statistiques démographiques, sur la migration en particulier, sont des champs d'intérêt où les administrations gagneront à se consulter et à coopérer.

Enfin, le Comité tentera de promouvoir la collaboration au plan de l'interprétation des analyses démographiques afin de mieux cerner la conjoncture démographique actuelle au Canada.

2. Le Comité sera composé du directeur de la Division de la démographie de Statistique Canada, qui agira en qualité de président, et d'un délégué principal de chaque province et territoire du Canada.

3. Le Comité se réunira au moins une fois par année, ou plus si nécessaire. Le lieu et la date des réunions futures seront déterminés lors de chaque assemblée du Comité ou par le président, en consultation avec le secrétariat central.

4. Le Comité présentera annuellement ou au besoin, un rapport de ses travaux au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par l'entremise du secrétariat central du Conseil. Le Conseil remettra également au Comité un rapport annuel de ses activités.

B. Mandat général

1. L'hôte de chaque assemblée fournira les locaux nécessaires aux réunions. Statistique Canada se chargera normalement de fournir du personnel de secrétariat et l'interprétation simultanée. En outre, lorsque les assemblées auront lieu à Ottawa, Statistique Canada assumera les frais de transport du délégué principal de chaque province ou territoire.

2. Les membres du Comité peuvent, s'ils le jugent à propos, se faire accompagner du personnel de soutien qu'ils jugent nécessaire.

3. Le procès-verbal de chaque assemblée doit renfermer les principaux points de discussion, les décisions et les recommandations, et il doit être rédigé au cours des trois mois suivant chaque assemblée.

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DU PROGRAMME DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Réunion du 5 août 1988

Immeuble R.H. Coats
Ottawa (Ontario)

Participants:

Membres: M. John Palmer, président
Mme Nicole P.-Gendreau
M. William McReynolds
M. Guy Labossière
M. Jean-Paul Trudel
M. Ray Ryan
M. Denis Desjardins

Invités: M. Edward Pryor
M. Gordon Brackstone

Secrétaire archiviste: M. Wayne Smith

1. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **Suivi des questions découlant de la réunion de mai 1988 du Conseil consultatif**

M. Wayne Smith fait un compte rendu du suivi des questions découlant de la réunion de mai 1988 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Un rapport écrit est distribué à la réunion (annexe 1).

Au cours de la discussion qui suit, on demande que le rapport écrit sur le suivi des questions soit plus détaillé à l'avenir.

Les membres font remarquer que la présentation sur la base de données et le modèle de simulation de la politique sociale, qui devait être faite à la réunion du Comité de la statistique sociale en juin 1988, n'a pas eu lieu. La discussion porte sur les mécanismes qui permettront de faire cette présentation à tous les coordonnateurs intéressés dans un avenir rapproché. Les membres provinciaux rejettent la proposition d'ajouter cette présentation à l'ordre du jour de l'une des prochaines réunions d'un comité fédéral-provincial. Ils proposent que soit organisée une visite au cours de laquelle des démonstrations seront faites dans les bureaux des coordonnateurs. M. Denis Desjardins se charge d'étudier la faisabilité d'une telle visite, mais il signale que cette dernière occasionnerait des dépenses considérables pour Statistique Canada.

Le président fait circuler, aux membres du Comité, un projet de décision ayant trait à l'échange des données entre le fédéral et les provinces (quid pro quo) et préparé par le coordonnateur de la Saskatchewan; ce projet de décision fera l'objet d'une discussion à la prochaine réunion du Comité.

On soulève plusieurs questions concernant l'ébauche du procès-verbal de la réunion de mai 1988 du Conseil consultatif, qui a été distribuée aux membres du Comité du programme à titre de documentation. M. Wayne Smith précise que cette ébauche, approuvée par le président du Conseil, serait distribuée sous peu à tous les membres du Conseil afin que ces derniers y apportent leurs commentaires et leurs corrections. Les corrections particulières demandées seront vérifiées auprès des enregistrements de la réunion et intégrées, s'il y a lieu, au procès-verbal.

3. **Protocole d'entente**

Les membres discutent de la version modifiée du protocole d'entente distribué par le Secrétariat avant la réunion (annexe 2). Le Comité approuve certains changements dans la formulation de la nouvelle version. Le Secrétariat apportera les changements approuvés aux versions anglaise et française et fera parvenir l'ébauche finale aux membres du Comité.

Si les membres du Comité trouvent l'ébauche finale acceptable, il est convenu que le président communiquera avec tous les membres du Conseil consultatif, y compris le statisticien en chef, afin de savoir si, pour une raison ou pour une autre, certains d'entre eux estiment ne pas pouvoir accepter le texte proposé. Si un ou plusieurs membres du Conseil indiquent qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas signer le protocole d'entente, la question de la mise en oeuvre sera reportée à la réunion du Conseil qui se tiendra en 1989. Sinon, le Secrétariat procédera à la signature de l'entente bilatérale entre Statistique Canada et chaque province et territoire.

4. **Recensements de 1986 et 1991**

En ce qui concerne un autre point à l'ordre du jour, les membres du Comité profitent de la présence de M. Edward Pryor à la réunion pour lui demander ce que Statistique Canada comptait faire au sujet de la présentation, aux coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux, des résultats de l'étude portant sur le surdénombrement du recensement de 1986 et des plans en vue de la réduction du sous-dénombrement du recensement de 1991.

Les options examinées comprennent la présentation de ces questions à la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial de la démographie, du Comité fédéral-provincial du recensement de la population ou du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. On discute également de la possibilité de tenir une réunion spéciale avec l'un des deux comités susmentionnés afin d'évaluer ces questions. M. Pryor indique que les résultats de l'étude concernant le surdénombrement et du test du recensement de 1991 ne sont pas encore connus. Il souligne que le meilleur forum pour fournir ces renseignements dépendra du moment où les résultats seront dévoilés. Plusieurs membres

provinciaux du Comité soutiennent qu'ils préfèrent traiter de ces questions dès la première occasion. M. Pryor informera les représentants statistiques provinciaux et

territoriaux de ses intentions lorsqu'une décision sera prise.

5. **Mandat du Comité fédéral-provincial de la démographie**

Le Comité examine la version révisée du mandat du Comité fédéral-provincial de la démographie. Avant la réunion, on avait fait circuler aux membres la version révisée du mandat et une note d'information à ce sujet (annexe 3).

Du point de vue des membres provinciaux du Comité, le Conseil consultatif approuvait que le Comité de la démographie soit un comité à part entière. Cependant, on jugeait que le mandat proposé était indûment étroit. M. Edward Pryor s'occupera de faire reviser le mandat proposé par le président du Comité de la démographie, M. Anatole Romaniuc, en consultation avec les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux. Une nouvelle ébauche sera présentée à la prochaine réunion du Comité du programme.

6. **Mandat du Comité fédéral-provincial des données régionales**

Le Comité appuie la proposition d'incorporer les questions de la géographie dans le mandat du Comité des données régionales.

Durant la discussion, on souligne que la décision n'empêche nullement les autres comités à traiter des questions géographiques propres à leur spécialisation. M. Gordon Brackstone accepte de réviser le mandat du Comité des données régionales de façon à y inclure la géographie. Le mandat révisé sera soumis à l'étude et à l'approbation du Comité des données régionales lors de sa réunion de novembre 1988. L'ébauche du mandat, approuvée par le Comité des données régionales, sera renvoyée au Comité du programme à l'occasion de sa prochaine réunion afin d'être approuvée définitivement et présentée au Conseil consultatif.

7. **Réunion de 1989 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique**

Les membres discutent de la date et de l'ordre du jour de la réunion de 1989 du Conseil consultatif qui se tiendra à Ottawa.

Il est convenu que le Secrétariat choisira une date durant la période allant du 8 mai au 24 juin 1989. On examinera la

possibilité de tenir une réunion de deux jours complets si l'ordre du jour proposé le justifie.

La discussion porte sur plusieurs points pouvant figurer à l'ordre du jour de la réunion du Conseil consultatif, notamment:

- une proposition de discuter de la commercialisation au sein des organismes statistiques. On estime que ce sujet relève davantage du Comité de la diffusion des données. Le président informera en conséquence M. Harvey Ford du Bureau de la statistique de l'Alberta qui avait proposé cette question lors de la réunion du Conseil consultatif;

- la décision concernant l'identification provinciale (p. ex. Manitoba/Saskatchewan/Alberta) par opposition à l'identification régionale (p. ex. les Prairies) des régions géographiques dans les communiqués de données;

- l'élaboration d'un programme de recherche pour le Conseil consultatif et l'affectation de ressources à ce programme;

- une discussion portant sur les moyens et les mécanismes qui permettent aux organismes statistiques de s'appuyer réciproquement (p. ex. un programme national de formation, l'établissement d'une réserve d'employés, la promotion du travail réalisé par les organismes statistiques provinciaux et territoriaux en ayant recours à un programme de primes pour les personnes dans les provinces et les territoires, un programme de bourses);

- l'étude du rapport de Mme Gail Graser sur la situation de la composante provinciale et territoriale du système statistique national;

- l'élaboration d'un programme d'orientation à Statistique Canada, adressé aux employés des organismes statistiques provinciaux et territoriaux;

- un examen détaillé des différentes présentations de produits utilisées pour la diffusion des statistiques;

- l'examen des plans du recensement de 1991 et des résultats du test du recensement de 1991;

- une mise à jour du projet sur le remaniement des enquêtes-entreprises.

Il est convenu que le Comité établira l'ordre du jour définitif pour le Conseil consultatif à la prochaine réunion du Comité.

8. **Comité fédéral-provincial de la diffusion des données**

Les membres du Comité appuient la recommandation de M. Denis Desjardins, président du Comité de la diffusion des données, que le Comité se réunisse au printemps de 1989 plutôt qu'immédiatement avant ou après la réunion du Conseil consultatif, comme il avait été proposé.

Les sujets proposés à l'ordre du jour de la réunion du Comité de la diffusion des données comprennent:

- une présentation concernant le groupe de travail sur la gestion du fonds d'information documentaire;
- un débat portant sur la désignation provinciale par opposition à la désignation régionale des régions géographiques dans les communiqués de données;
- la politique de Statistique Canada sur l'échange des données (quid pro quo);
- la commercialisation dans les organismes statistiques.

Le président du Comité de la diffusion des données établira l'ordre de jour définitif de la réunion du Comité.

9. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du Comité du programme aura lieu le 12 janvier 1989 à Ottawa.

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DU PROGRAMME DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Réunion du 12 janvier 1989

Immeuble R.H. Coats
Ottawa (Ontario)

Participants:

Membres: M. John Palmer, président
M. Luc Bessette
M. William McReynolds
M. Guy Labossière
M. Ray Ryan
M. Denis Desjardins

Absent: M. Jean-Paul Trudel

Secrétaire: M. Wayne Smith
Secrétaire archiviste: M. Robert Allard

1. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour (Annexe 1) a été adopté sans modification. Le président informe les membres que M. Stewart Wells aimerait rencontrer les membres provinciaux afin de discuter de la participation des provinces et des territoires à une réunion sur les comptes économiques provinciaux. M. Wells a discuté de sa proposition à l'heure du déjeuner.

2. **Procès-verbal de la réunion précédente**

Les membres approuvent le procès-verbal avec quelques modifications à la version française. La version révisée se trouve à l'Annexe 2.

3. **Mandat du Comité fédéral-provincial des données régionales**

Le président fait savoir que, tel que convenu à la dernière réunion du Comité, l'ébauche du mandat du Comité des données régionales a été examinée et approuvée par ce dernier. Après discussion de l'incorporation éventuelle de la notion de partage de technologie et de logiciel, le mandat est approuvé avec des modifications mineures à la version française (version révisée à l'Annexe 3). Le mandat révisé de ce Comité sera soumis à l'approbation du Conseil consultatif.

4. **Mandat du Comité fédéral-provincial de la démographie**

Le président fait savoir que le Conseil consultatif a approuvé l'existence de ce Comité à titre de comité plutôt que de sous-comité, et que le Comité du programme se devait d'examiner et d'approuver le mandat.

À la réunion du Comité du programme, en août 1988, on avait demandé au président du Comité de la démographie de revoir le mandat et de le soumettre à nouveau dans le cadre de la présente réunion. Après avoir examiné le nouveau mandat, le Comité du programme convient de soumettre ce mandat à l'approbation du Conseil consultatif (Annexe 4).

5. **Protocole d'entente**

Comme il avait été convenu à la réunion du Comité du programme en août 1988, le président a pressenti tous les membres du Conseil consultatif afin d'obtenir leurs commentaires sur la dernière ébauche du Protocole d'entente (Annexe 5). Le président a fait connaître l'approbation en principe de l'ébauche du Protocole de la part des délégués

provinciaux et territoriaux. Le président a précisé que Statistique Canada a demandé qu'une modification soit apportée à l'ébauche du Protocole d'entente.

M. Fellegi a écrit à M. Palmer afin de lui demander qu'une phrase soit ajoutée à la section 8 de la partie II du Protocole afin d'éclaircir les dispositions de réciprocité (Annexe 6). Les membres du Comité du programme conviennent que le président devrait écrire à M. Fellegi pour lui faire part de la recommandation du Comité selon laquelle cette modification ne devrait pas être incorporée au Protocole d'entente même, mais plutôt à une lettre d'accompagnement, s'il le désire. Si, de l'avis de M. Fellegi, la modification au paragraphe 8 devait être incorporée, un Protocole d'entente révisé serait soumis à nouveau aux membres du Conseil consultatif en vue de leur approbation. Si par contre, M. Fellegi estime qu'il n'est pas nécessaire d'incorporer cette modification au Protocole même, le Secrétariat fera circuler le Protocole accompagné d'une lettre de M. Fellegi invitant tous les membres du Conseil consultatif à le signer au nom de leur gouvernement respectif.

Toujours au niveau des modifications au Protocole, M. Desjardins relève à la partie V un passage pouvant se révéler obscur. Une modification apportée suite à la dernière réunion du Comité du programme laisse entendre que le Protocole pourrait être modifié de façon bilatérale. Il ne devait être modifié que lorsque tous les membres signataires du Conseil consultatif convenaient de le modifier. Pour ne pas avoir à modifier le Protocole d'entente afin de tenir compte de cette précision, cette dernière fera partie de la lettre du statisticien en chef présentant la version finale du Protocole aux membres du Conseil consultatif en vue de leur signature.

6. **Projet d'enquête annuelle sur les programmes, les ressources, les produits et les services des agences statistiques provinciales et territoriales**

M. Wayne Smith présente une proposition détaillée concernant une enquête annuelle auprès des agences statistiques provinciales et territoriales (Annexe 7). Le président fait savoir que l'idée originale qui sous-tend cette proposition a été présentée à la dernière réunion du Conseil consultatif par le secrétaire de ce dernier. Le Conseil a demandé qu'une proposition détaillée soit présentée au Comité du programme pour étude.

Après une longue discussion des avantages et des

inconvénients que présentent une telle collecte de renseignements sur les agences statistiques, les membres ont convenu que, bien que cette collecte se révélerait utile aux agences statistiques, il est possible que les représentants provinciaux ou territoriaux en fassent une mauvaise utilisation au moment de l'affectation budgétaire. On discute, comme solution de remplacement de la proposition, de la création d'un catalogue des produits et des programmes des organismes statistiques provinciaux et territoriaux. Il est convenu de soumettre la proposition au Conseil consultatif afin qu'il en discute.

7. **Registre des décisions du Conseil consultatif de la politique statistique**

M. Denis Desjardins présente le document qui résume les décisions prises par le Conseil consultatif depuis sa création en 1974 (Annexe 8). M. Wayne Smith présente un bref historique de ce document. Il précise que ce document est le résultat d'un effort de recherche entrepris au cours de l'année écoulée par le Secrétariat en réponse à une recommandation du Conseil consultatif.

La seule modification proposée est que des dates apparaissent sur le document du mandat des divers comités fédéraux-provinciaux. Le Comité recommande que le document soit soumis à l'approbation du Conseil consultatif.

8. **Résolution sur l'échange de données fédérales-provinciales**

Une résolution provisoire sur l'échange de données avait été soumise au Comité du programme par le Comité de la diffusion des données en vue de sa présentation éventuelle au Conseil consultatif (Annexe 9).

M. Desjardins fait savoir que de réels progrès ont été faits vers la solution des désaccords dont on avait pris note, à sa demande, suite à la réunion du Comité de la diffusion des données en 1988. Il fera un bilan de la situation lors de la réunion de ce Comité qui aura lieu en 1989. Le Comité du programme reconnait la difficulté inhérente aux accords de réciprocité et apprécie les efforts de Statistique Canada à cet égard.

9. **Ordre du jour définitif et date de la réunion de 1989 du Conseil consultatif de la politique statistique**

La prochaine réunion du Conseil consultatif aura lieu les 24

et 25 mai 1989 à Ottawa, le Secrétariat devant encore en déterminer le lieu. Il fut question d'une préférence de la part des délégués provinciaux envers un lieu de rencontre autre que celui de l'immeuble R.H.-Coats, lorsque la réunion a lieu dans la région de la Capitale Nationale. Outre les points que l'on retrouve habituellement à l'ordre du jour, le Comité du programme a approuvé les points de discussion suivants:

- mise à jour du recensement du Canada de 1991 (présenté par M. Bruce Petrie)

- mise à jour des programmes pertinents aux statistiques des entreprises (présenté par M. Jacob Ryten)

- mécanismes de consultation fédéraux-provinciaux dans le secteur des statistiques sociales (présenté par M. Bruce Petrie ou M. John Coombs)

- unités de mesure pour la conservation et le développement du Système Statistique National (présenté par M. William McReynolds)

- Contribution des provinces et territoires à l'exercice de répartition des priorités dans un contexte de restrictions budgétaires (présenté par M. Luc Bessette)

- disponibilité des données provenant de programmes d'enquêtes d'envergure provinciales et territoriales et l'aggrégation d'identifications régionales des produits de Statistique Canada (présenté par M. Ron McMahon) (à confirmer)

- proposition concernant la création d'un catalogue annuel des programmes, des ressources, des produits et des services des organismes statistiques provinciaux et territoriaux (présenté par M. Denis Desjardins)

Il est également convenu de confier au Secrétariat le soin de préparer l'ordre du jour en collaboration avec le président du Comité du programme et de demander à chacun des présentateurs de rédiger un bref sommaire sur le sujet qui les intéresse en vue de sa distribution aux membres du Conseil avant la tenue de la réunion.

Annexe 4

RAPPORT DU SECRÉTAIRE AU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE 1989-90

Soumis par M. Denis Desjardins, Directeur général de la Direction du marketing et des services d'information, Statistique Canada lors de la réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique du 24 au 25 mai 1989.

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants 1988-1989 119

Rapports des comités 123

Statistique des **administrations** publiques 124

Statistique **agricole** 124

Comptabilité et statistique des gouvernements locaux 126

Comptes économiques provinciaux 128

Démographie 129

Diffusion des données 130

Données régionales 132

Statistique des **entreprises** 133

Statistique de l'**état civil** 134

Statistique des **minéraux** 136

Recensement de la population 138

Statistique **sociale** 140

Statistiques des **transports** 141

Statistique du **travail** 142

Annexe : Points nécessitants un suivi par suite de la réunion de 1988 145

FAITS SAILLANTS 1988-1989

L'année dernière en fut une très active et productive pour les relations fédérales-provinciales, non seulement au niveau du Conseil, mais aussi à celui de chacun des comités de travail. Une description des activités de chaque comité suit dans la deuxième section du présent rapport. Vous trouverez ci-bas une vue d'ensemble des principaux développements qui ont affecté les relations fédérales-provinciales en 1988-1989.

- M. Denis Desjardins, Secrétaire du Conseil, a visité tous les coordonnateurs au cours de la dernière année. Ces visites ont fourni de nombreux aperçus sur le fonctionnement des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux, de même que l'occasion de discuter franchement des relations fédérales-provinciales avec les gestionnaires de ces bureaux. Leur hospitalité fut grandement appréciée.

- Comme l'avait déjà entrepris le Conseil consultatif lors de la réunion de 1988, le Statisticien en chef a écrit aux membres du Conseil. Il y faisait part des préoccupations du Conseil national de la statistique au sujet de la diminution des ressources pour les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux. Les membres du Conseil consultatif furent consultés au sujet du contenu de cette lettre; des ajustements y ont été apportés pour refléter les conditions et inquiétudes locales. Le Secrétariat apprécierait recevoir les commentaires des membres du Conseil sur l'utilisation de ces lettres et leur impact.

- Un autre développement suscité par la réunion du Conseil de 1988 fut l'offre faite aux coordonnateurs de leur fournir sans frais des copies de la Base de données de simulation de politique sociale et le modèle du même nom. On invite les coordonnateurs à utiliser le modèle pour publier des analyses et à explorer leur potentiel comme centres de services au sein de leurs gouvernements respectifs. Plusieurs de ces bureaux ont indiqué leur intention d'entreprendre cette démarche.

- Un effort important a été réalisé au cours de l'année afin de finaliser le Protocole d'entente. Une fois le texte final approuvé par le Comité du programme et par le Statisticien en chef, le Secrétariat a rapidement préparé le Protocole afin de le faire signer par Statistique Canada et chacun des coordonnateurs statistiques.

  Tous les membres du Conseil ont maintenant reçu copie du document signé par le Statisticien en chef. Plusieurs membres du Conseil ont déjà signé le Protocole au nom de leur organisation et ont réexpédié une copie au bureau du Statisticien en chef tel que requis dans la lettre

couverture. Lors de la rencontre du Comité de la diffusion des données, en avril, les coordonnateurs qui ne s'étaient pas encore signé le Protocole, ou leurs représentants, ont indiqué qu'ils n'anticipaient pas de problèmes pour la signature du Protocole. Si des problèmes devaient toutefois surgir, on demande aux membres du Conseil d'en avertir M. Desjardins.

- Le Comité de la diffusion a réalisé des progrès substantiels en réglant les questions touchant la Politique sur la distribution des produits aux coordonnateurs provinciaux et territoriaux. Une série d'irritants touchant l'application de la politique de Statistique Canada sur la distribution des produits aux coordonnateurs ont été identifiés et résolus. Statistique Canada et les coordonnateurs se sont aussi entendus sur un mécanisme de traitement des propositions pour redistribuer les produits achetés par les coordonnateurs. Enfin, une démarche a été mise au point pour autoriser d'avance les factures destinées aux bureaux des coordonnateurs.

- Chaque année, le Secrétaire rencontre les présidents des comités fédéraux-provinciaux subordonnés au Conseil en vue de la préparation de son rapport. Les rapports oraux des présidents, effectués lors de la réunion, ont illustré que les comités sont actifs et que leurs activités sont utiles autant à Statistique Canada qu'aux délégués provinciaux et territoriaux. Ceci est confirmé par écrit dans les résumés contenus dans le présent rapport.

  Au cours de la réunion de cette année, on a rappelé aux présidents les rôles des Comités du programme et de la diffusion des données. On les a aussi incité à se référer à ces deux comités, lorsqu'approprié, pour les questions qui recoupent les mandats de plusiers comités. On a aussi suggéré au groupe de viser un objectif de 90 jours pour la préparation des procès-verbaux de la réunion de leurs comités respectifs. Des objections ont toutefois été présentées lorsqu'il a été question de normaliser le style des procès-verbaux à l'image de celui du Conseil.

- L'implantation de la politique de Statistique Canada pour tenir les coordonnateurs au courant des communications entre Statistique Canada et leurs administrations provinciales et territoriales se poursuit. Plusieurs coordonnateurs ont constaté une amélioration sensible à ce chapitre de la part des représentants de Statistique Canada.

  Le Secrétariat distribuera bientôt le deuxième rapport annuel sur les communications courantes entre Statistique Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Pour garantir que les ressources utilisées pour produire ces rapports soient bien utilisées, on a demandé aux délégués du Comité de la diffusion des données de vérifier l'utilité de ce rapport. Les délégués étaient unanimes à dire que le rapport est utile et qu'on doit en poursuivre la production.

- À cause des délais d'implantation du nouveau système des comptes recevables de Statistique Canada, le Secrétariat est présentement dans l'impossibilité de fournir aux coordonnateurs le sommaire mensuel des achats de produits et services par leurs ministères et organismes provinciaux et territoriaux. Lorsque le rythme normal aura repris, le Secrétariat travaillera aux rapports additionnels promis aux membres du Conseil lors de la réunion à Edmonton.

- Les membres du Conseil se souviendront de la réunion de 1987 où on avait décidé d'éliminer les appendices, les politiques et les procédures de la couverture du Protocole d'entente. On avait aussi suggéré qu'un document séparé soit produit pour comprendre les politiques, procédures et décisions touchant les relations fédérales-provinciales.

  Le Secrétariat a pris action sur cette suggestion en constituant le Registre des décisions du Conseil consultatif qu'on vous distribue aujourd'hui. Ce registre comprend :

  - les mandats originaux du Conseil et de son secrétariat;
  - toutes les décisions non périmées du Conseil de toutes les réunions depuis sa création;
  - les mandats de tous les comités et la structure des comités tels qu'approuvés par le Conseil; et
  - en appendice, les politiques de Statistique Canada qui touchent les relations fédérales-provinciales.

  On a aussi proposé l'inclusion d'une nouvelle section dans le Registre pour le Protocole d'entente.

  Ce document a été déposé auprès du Comité du programme lors de sa deuxième réunion. Le Comité a recommandé que le document soit référé au Conseil pour être adopté. Comme discuté avec les membres du Comité du programme, le Registre

des décisions contient, dans certains cas, certaines variances relatives au pratiques courantes. On demandera alors au Conseil de décider :

1. comment disposer du document;

2. s'il y a concensus pour que soient annulées les variances mineures entre les pratiques courantes et les décisions passées du Conseil; et

3. quelles provisions, si nécessaire, devraient être prises pour sa mise à jour.

RAPPORTS DES COMITÉS

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dernière réunion : octobre 1988
Prochaine réunion : octobre 1989
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux et délégués des ministères des finances provinciaux

La cinquième réunion du Comité de la statistique des administrations publiques portait sur les thèmes mentionnés ci-bas. Le personnel de la Division des institutions publiques y a présenté des rapports. On a discuté de diverses questions contenues dans le rapport :

1. l'évaluation du programme sur la statistique du secteur public;

2. les révisions apportées aux régimes de retraite;

3. les enjeux de l'administration locale;

4. la dette de l'administration fédérale;

5. les données sur les administrations publiques;

6. la saisie des données et le système de statistique de l'emploi dans les administrations provinciales (EAP);

7. le secteur public : diffusion de données et projets liés aux données;

8. le système des comptes provinciaux trimestriels des revenus et des dépenses (SCPTRD); et

9. une base de micro-données sur les finances publiques.

On a informé les délégués des initiatives et des progrès de la Division des institutions publiques et on leur a demandé de formuler leurs commentaires sur un certain nombre de sujets.

STATISTIQUE AGRICOLE

Dernière réunion : Septembre 1988
Prochaine réunion : Septembre 1989
Membres : Représentants des ministères de l'agriculture provinciaux et du Bureau de la statistique du Québec

STATISTIQUE AGRICOLE (suite)

Les points suivants ont fait l'objet de discussion :

1. Projet de données au niveau des fermes

Le projet pilote actuel, qui est exécuté pour Agriculture Canada moyennant le recouvrement des coûts, établit une série de comptes financiers pour l'ensemble de l'"exploitation agricole", au niveau provincial et par type d'exploitation. Il ne nécessite pas de pousser l'enquête auprès des agriculteurs, ni d'augmenter le fardeau de la réponse. On décidera s'il y a lieu de poursuivre ou de cesser le projet une fois les résultats analysés et publiés.

2. Télédétection

L'accent du programme de télédétection de Statistique Canada est passé de l'estimation de la surface cultivée, établie au moyen de données transmises par satellite ayant un pouvoir moyen ou fort de résolution, à la surveillance hebdomadaire des conditions de croissance des cultures, à l'aide d'image de faible résolution. À l'été 1988, le programme de surveillance des récoltes par satellite a permis à Statistique Canada de répartir et de post-stratifier les données des enquêtes sur le rendement des fermes de l'Ouest canadien. Sans ces renseignements, il aurait été nécessaire d'augmenter la taille de l'échantillon afin de maintenir la qualité des estimations (en raison de la sécheresse). En 1989, la division offrira sur abonnement un rapport hebdomadaire sur les conditions de croissance des cultures dans l'Ouest.

3. Questions d'actualité

Un certain nombre de délégués ont soulevé des points devant faire l'objet de statistiques dans le futur, notamment :

- circuit alimentaire (transformation des aliments, distribution, vente en gros et au détail);
- développement rural;
- environnement;
- commerce interprovincial;
- commerce international des produits agricoles;

STATISTIQUE AGRICOLE (suite)

- Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);
- sécheresse; et
- prix et revenus agricoles.

On discute des genres de questions auxquelles doivent répondre les administrations publiques et du genre de renseignements que requièrent les réponses. Par exemple, il faut obtenir des renseignements sur les faibles prix des céréales au cours des dernières années afin de déterminer (1) pourquoi les agriculteurs connaissent des difficultés, (2) lesquels sont en difficulté et (3) si l'aide du gouvernement améliorerait la situation.

COMPTABILITÉ ET STATISTIQUE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Dernière réunion : mai 1987
Prochaine réunion : octobre 1989 (provisoire)
Membres : La plupart des représentants proviennent des ministères des affaires municipales provinciaux et quelques représentants des coordonnateurs

Au cours de la rencontre tenue en 1987, Statistique Canada et certains délégués provinciaux et territoriaux ont fait des présentations et les participants ont abordé les sujets suivants :

1. rapports d'activités sur les progrès relatifs aux projets de statistiques locales de la Division des institutions publiques;
2. rapport sur le Projet de données des petites régions;
3. révision du Système d'information financière des municipalités;
4. recherche de l'Institut canadien des comptables agréés sur le mode de déclaration financière des administrations locales;

COMPTABILITÉ ET STATISTIQUE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX (suite)

5. développements en matière de traitement des données - fournisseurs de données et Statistique Canada;

6. diffusion de données sur les administrations locales;

7. points de vue des utilisteurs sur les données régionales;

8. traitement des régimes de retraite des administrations locales.

Les délégués se sont entendus pour modifier le nom du groupe à Comité intergouvernemental de la comptabilité et de la statistique des gouvernements locaux et de poursuivre les efforts conjoints en vue d'élaborer des systèmes de déclaration comptable et financière standard et des systèmes et concepts susceptibles de contribuer à l'amélioration des statistiques financières au niveau de l'administration locale.

Les délégués ont déposé des documents sur la plupart des points à l'ordre du jour et ont voté en faveur de la proposition soumise par Statistique Canada, laquelle consiste à répandre l'utilisation des données financières ordinolingues mises au point par les ministères provinciaux et territoriaux.

Les délégués ont approuvé les projets d'expansion de la Division des institutions publiques relativement à ses programmes de statistiques sur l'emploi et la rémunération et sur la dette publique; ils ont également accepté d'aider à la cueillette de données sur le capital et d'information détaillée sur les dépenses municipales pour fins d'utilisation par la Division des entrées/sorties.

Un rapport de concensus sur les recommandations en matière de comptabilité contenues dans l'étude de cet organisme ainsi que sur leurs répercussions éventuelles sur les statistiques financières des municipalités sera préparé et soumis à l'Institut canadien des comptables agréés.

Afin de mener des recherches entre les conférences, d'étudier des projets et de préparer le contenu des prochains ordres du jour, les délégués avaient créé le Groupe de travail sur les déclarations financières, lequel a présenté, pour fins d'étude, un document au cours de la rencontre de 1987. Le mandat de ce groupe a été élargi de façon à présenter un autre rapport en 1988.

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Dernière réunion : Octobre 1988
Prochaine réunion : Octobre 1989
Membres : Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

La dernière réunion du Comité a eu lieu à Ottawa le 20 octobre 1988. L'ordre du jour comportait des rapports d'étape sur les programmes provinciaux existants dans la Direction du système de comptabilité nationale (SCN), ainsi que des présentations sur les sujets suivants :

1. la distribution provinciale du revenu du travail;

2. la déflation de la demande intérieure finale par province;

3. la structure du modèle provincial d'entrées-sorties;

4. la taxe de vente provinciale par marchandise en 1984.

Les membre du Comité ont également discuté d'une proposition de la direction du SCN en vue de calculer des estimations plus à jour et d'étendre la couverture du PIB provincial par branche d'activité.

Un seul ensemble de données a été diffusé pendant l'année écoulée, soit les Comptes économiques provinciaux pour la période de 1984 à 1987. Deux publications correspondantes ont paru, soit Comptes économiques provinciaux, édition historique, 1961-1986 et Comptes économiques provinciaux 1976-1987. Les données sont maintenant disponibles aussi sur disquette pour micro-ordinateur.

Au cours de l'année à venir, on diffusera pour la première fois des estimations préliminaires des comptes économiques provinciaux pour 1988 à la fin d'avril 1989 ainsi que des estimations de la demande intérieure finale en dollars constants par province en janvier 1990. Les tableaux provinciaux d'entrées-sorties pour 1984 devraient paraître à l'été de 1989 et le PIB provincial par branche d'activité pour 1985 et 1986, à l'automne de 1989.

La prochaine réunion du Comité est prévue pour octobre 1989. Parmi les questions devant figurer à l'ordre du jour, mentionnons le revenu du travail, la déflation et possiblement les flux de commerce entre les provinces.

DÉMOGRAPHIE

Dernière réunion : Mars 1989
Prochaine réunion : Mars 1990
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Certains délégués ont jugé que les estimations et les projections pourraient faire l'objet d'un biais par défaut parce qu'elles sont basées sur le recensement de 1986, qui a été marqué par un sous-dénombrement élevé. Cela est particulièrement vrai dans le cas des jeunes adultes, dont le nombre ayant fait l'objet d'un sous-dénombrement dépasse largement la proportion réelle de ceux-ci. Le recours à la méthode des cohortes pour les estimations futures introduit effectivement une distorsion dans la répartition par âge. Les participants à la réunion ont estimé que la méthode d'inflation/déflation représentait un moyen de minimiser les biais d'âge causés par le différentiel de sous-dénombrement selon l'âge.

Une question a été soulevée relativement à la politique s'appliquant aux projections démographiques. Certains délégués ont estimé que Statistique Canada devrait désigner parmi les différents scénarios publiés un scénario "préféré". On invoque à l'appui de cette suggestion le fait que les utilisateurs doivent recourir aux conseils professionnels dispensés par Statistique Canada s'ils désirent choisir parmi les différentes projections offertes (élevée, moyenne, faible). On a fait remarquer aux délégués qu'accorder un tel traitement préférentiel à un scénario particulier contreviendrait à la politique actuelle de Statistique Canada touchant les projections (19 mars 1986). Celle-ci stipule clairement qu'aucun ensemble d'estimations ne doit être désigné comme "le plus probable".

Les participants ont été informés des plans et des progrès accomplis en ce qui touche l'élaboration de la méthodologie s'appliquant aux estimations postérieures à 1991. À cet égard, certains délégués ont estimé que la liaison entre le recensement et les estimations postcensitaires doit faire l'objet d'un examen sérieux.

La délégation du Québec a présenté un rapport sur l'utilisation statistique des données relatives aux soins de santé. Les résultats sont très encourageants, et la délégation a exprimé sa confiance que des estimations démographiques fiables puissent être produites grâce à l'assurance-maladie.

Il a été suggéré d'organiser une réunion spéciale afin d'aborder la question du recours aux fichiers de l'assurance-maladie aux fins d'estimation.

DÉMOGRAPHIE (suite)

Les pratiques consistant à consulter des organismes provinciaux et territoriaux avant l'entrée en vigueur de nouvelles méthodes d'estimation et la diffusion des projections et des estimations ont été reconfirmées.

Les délégués ont fortement appuyé les termes du mandat du Comité fédéral-provincial de la démographie tels qu'ils sont actuellement rédigés. Ils favorisent un comité de nature avant tout technique. Les questions techniques ayant trait aux estimations et aux projections démographiques continuent à préoccuper au plus haut point les organismes statistiques provinciaux et territoriaux.

La prochaines réunion du Comité fédéral-provincial de la démographie devrait être consacrée principalement à l'examen des progrès accomplis en ce qui a trait à la méthodologie s'appliquant aux estimations postérieures à 1991. À ce moment, la Division de la démographie sera en mesure de faire rapport sur les travaux actuellement en cours relativement aux migrations internes et internationales. On explore actuellement de nouvelles sources de données (l'enquête Profil de la population actuelle en tant que supplément à l'enquête sur la population active relativement aux migrations internes, les données de Douanes et Accise relatives aux Canadiens qui reviennent de l'étranger, l'assurance-maladie en ce qui touche les migrations internes, etc.).

DIFFUSION DES DONNÉES

Dernière réunion : Avril 1989
Prochaine réunion : printemps 1990
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Faits saillants de la réunion de 1989 :

1. La réunion a débuté par un échange d'information sur les développements au sein des programmes de diffusion des données de Statistique Canada et des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux. Les tendances générales annoncent une réduction des publications, une emphase accrue sur le recouvrement des frais, le recours aux systèmes en direct pour la diffusion des données électroniques, une demande accrue pour la livraison de données transmises par

DIFFUSION DES DONNÉES (suite)

télécopieurs, une piètre performance des produits sur disquettes normalisées pour les micro-ordinateurs et un usage accru des micro-ordinateurs dans les programmes de diffusion.

2. Des représentants des coordonnateurs provinciaux et territoriaux ont confirmé que le rapport sur les contacts routiniers avec leurs gouvernements respectifs, distribué lors de la réunion du Conseil consultatif de 1988, a été utile et qu'ils espèrent continuer de le recevoir. Le Secrétariat livrera le second rapport annuel au printemps 1989.

3. Le président a présenté son rapport sur les efforts d'élimination des irritants soulevés par la politique de Statistique Canada sur la distribution des produits aux coordonnateurs. Ces irritants ont été identifiés dans les bureaux de chaque coordonnateur tel que prévu lors de la réunion du Comité en 1988. Les membres du Comité ont conclu que les résultats obtenus font qu'il est inutile d'aborder ce point au Conseil consultatif comme il avait été prévu lors de la proposition initiale. Les déléguées ont aussi été informés qu'un mécanisme a été établi pour pré-autoriser les factures destinées aux bureaux des coordonnateurs.

4. Une question a été soulevée quant à l'ampleur du pouvoir qu'ont les coordonnateurs à redistribuer, à l'extérieur du gouvernement provincial ou territorial, les produits et services de Statistique Canada qu'ils ont achetés. Après discussion, les membres ont accepté que l'approche la plus constructive consisterait pour Statistique Canada à réviser les propositions spécifiques de redistribution des coordonnateurs. On a demandé aux bureaux des coordonnateurs de référer les propositions spécifiques de redistribution au Secrétariat. En cas de désaccord entre le Secrétariat et le coordonnateur, les appels seront transmis au Statisticien en chef.

5. Les délégués ont aussi entendu les présentations sur : le Projet Jean-Talon du Secrétariat d'État du Canada, les Nouveautés au sein de la diffusion de données électroniques de Statistique Canada et le Marketing pour les bureaux de la statistique.

DONNÉES RÉGIONALES

Dernière réunion : Novembre 1988
Prochaine réunion : Novembre 1989
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Lors de la réunion de 1988, les délégués ont donné un aperçu des faits noveaux et des activités de leur province ou territoire. Parmi les sujets mentionnés, on retrouve :

1. l'exploitation des dossiers sur les ventes au détail, l'aide sociale et le bien-être ainsi que l'emploi dans les administrations publiques;

2. la production de prévisions démographiqeus et de profils collectifs;

3. l'élaboration de systèmes permettant d'accéder aux données régionales et de les diffuser; et

4. les difficultés de traiter les diverses ventilations géographiques utilisées.

Statistique Canada a fait le point sur ses activités dans les domaines suivants :

1. données sur l'emploi en région;

2. produits du programme sur les données régionales et administratives;

3. données sur les véhicules automobiles;

4. cartographie des données régionales;

5. fichiers de conversion des codes postaux; et

6. données sur le revenu de la famille.

Le Comité a discuté et adopté les attributions révisées qui ajoutent officiellement au mandat du Comité l'étude de questions géographiques.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Dernière réunion : Novembre 1988
Prochaine réunion : Novembre 1989
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Les points suivants ont étés discutés à la réunion de novembre 1988 :

1. Plans d'urgence de Statistique Canada

   On a informé les participants que Statistique Canada a établi des plans pour parer à l'éventualité d'une réduction des ressources. Le Conseil national de la statistique a examiné ces plans et a rédigé une résolution en vue de signaler au gouvernement le risque que pourrait entraîner la décision d'affaiblir l'infrastructure de l'information au Canada.

2. Registres et répertoires des entreprises

   On a examiné quel doit être le rôle futur des registres des entreprises et si les registres canadiens comporteront des fonctions statistiques et commerciales comme c'est le cas dans d'autres pays. Les représentants de certaines provinces se sont dits préoccupés par la qualité actuelle du contenu des registres des entreprises. Statistique Canada a répondu que le Bureau alloue des ressources considérables à l'amélioration de la tenue et de la mise à jour. Les provinces, en tant que principaux utilisateurs, ont été encouragées à contribuer à ce travail en faisant leur commentaires.

3. Équilibre entre la statistique du secteur producteur de biens et celui producteur de services

   Les représentants de quelques provinces ont indiqué qu'en visant un meilleur équilibre entre le secteur des biens et celui des services, la stratégie du Bureau pourrait s'appliquer au détriment de la statistique du secteur des biens. Statistique Canada a répondu que son intention n'est pas d'abolir les programmes en place dans le cas du secteur des biens, ce secteur demeurant toujours hautement prioritaire. Même si l'aperçu de la stratégie met en lumière la statistique des services, il fait aussi référence à une meilleure intégration des renseignements sur le commerce et sur la production du secteur des biens.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES (suite)

4. Commerce international - partage des données sur le commerce

À compter du 1er janvier 1990, le Canada et les États-Unis devraient commencer à publier des statistiques sur les exportations qui se fondent sur les documents d'importation de chacun de ces pays.

5. Données sur les taxes

Il a été convenu que Statistique Canada et les provinces devraient entreprendre conjointement un projet destiné à établir les difficultés soulevées par l'utilisation des données sur la taxe de vente et de leur trouver des solutions.

6. Programme de la statistique des petites entreprises

Les représentants des provinces ont indiqué que les données du projet se sont avérées utiles et qu'elles ont effectivement été utilisées. On s'est inquiété toutefois du financement continu du projet par les provinces. Certains ont demandé que le programme de la statistique des petites entreprises soit financé par Statistique Canada, comme c'est le cas des autres activités statistiques. Le Bureau a répondu que puisqu'il s'agit d'un nouveau programme sans financement établi, le projet doit être financé par les ministères fédéraux et provinciaux et par les utilisateurs du secteur privé. Statistique Canada ne reçoit pas de ressources supplémentaires ou nouvelles pour le financement du programme de la statistique des petites entreprises.

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

Dernière réunion : Juin 1988
Prochaine réunion : Juin 1989
Membres : Officiers de l'état civil des provinces et des territoires.

Les points suivants sont les réalisations du Conseil au mois de juin 1988 :

1. Réunion du Conseil provisoire, octobre 1987, afin d'analyser les résultats de l'enquête sur la révision des formules,

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL (suite)

étape préliminaire de l'exercice de révision des formules. Formation de sous-comités pour la rédaction de rapports à partir des résultats de l'enquête; discussions des membres des sous-comités à la réunion du Conseil de juin 1988 au plus tard.

2. Rapport du comité législatif : on avait donné instruction à la réunion de juin 1987 :

   a. d'examiner la portée et l'étendue opérationnelle des mandats ayant trait à la collecte de données statistiques par les bureaux de la statistique de l'état civil;

   b. d'étudier les autres sources possibles de collecte de données statistiques, actuellement réunies ou à réunir, par le système de la statistique de l'état civil.

   On avait fait circuler un questionnaire à tous les officiers des provinces et des territoires avant la réunion de 1988 et le rapport sur les résultats de ce questionnaire mettait en valeur l'utilisation de séries normalisées et de séries secondaires de données pour la collecte de données plutôt que de se servir de formules types, proposition qui soulève une discussion animée chez les membres du Conseil.

3. Entente fédérale-provinciale type : on propose à la réunion annuelle d'accepter, avec modifications, la version provisoire distribuée le 3 mai 1988, comme il en avait été discuté à la réunion.

4. Lois sur l'uniformité de la statistique de l'état civil et sur les changements des noms: on rapporte que ces documents sont toujours en préparation.

Activités prévues au cours des douze prochains mois:

1. Révision des formules : Les membres du Conseil soulèvent à la réunion annuelle de 1988 bon nombre de questions sur le processus de révision de formules et sur ses objectifs. Après en avoir longuement discuté et avoir consulté le rapport du Comité législatif, les membres du Conseil acceptent que:

   a. le président du Conseil, en collaboration avec les présidents de quatre sous-comités (naissances, morts à la naissance, décès et mariages), travaille avec le Sous-comité fédéral-provincial-territorial de

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL (suite)

l'information sur la santé (réunion prévue pour septembre 1988) afin de garantir que le processus de révision des formules mené par le Conseil convienne à la collecte globale de renseignements reliés à la santé et en fasse état au Conseil à la prochaine réunion annuelle.

b. tous les secteurs de compétence fasse des commentaires détaillés sur les rapports du Sous-comité des formules, présentés à la réunion annuelle, aux présidents de chacun des sous-comités avant le 30 octobre 1988; on préparera les rapports révisés pour le 30 janvier 1989. Ces rapports comprendront les éléments des données centrales et ceux des données secondaires dont il est question dans le rapport du Comité législatif.

2. Correspondance naissance-décès : les représentants de Statistique Canada considèrent que ce pairage est possible techniquement; on estimera les coûts du projet avant la prochaine réunion.

3. Indice de la mortalité, 1950-1985 : Statistique Canada fera des estimations avant la réunion de 1989.

4. Proposition de projet à l'ACDI : comme suite à l'intérêt manifesté par les membres du Conseil à la réunion de 1988, on présentera à la réunion de 1989 un rapport détaillé qui sera proposé à l'ACDI pour examen.

5. Lois sur l'uniformité de la statistique de l'état civil et sur les changements de nom : on présentera les faits nouveaux à la réunion de 1989.

6. Entente fédérale-provinciale type : on apporte tel que demandé les modifications discutées à la réunion de 1988 et les ententes révisées sont distribuées aux secteurs de compétence en octobre 1988, mois où la majorité de ces ententes sont encore à l'étude.

STATISTIQUE DES MINÉRAUX

Dernière réunion : Octobre 1988
Prochaine réunion : Octobre 1989
Membres : Délégués d'Énergie, Mines et Ressources Canada (président), Affaires indiennes et du

STATISTIQUE DES MINÉRAUX (suite)

	Nord Canada, de Statistique Canada, et l'ensemble des ministères ou organismes provinciaux et territoriaux responsables des mines.
Observateurs :	**L'Association minière du Canada et la Prospectors and Developers Association**

Le Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux a tenu sa quatorzième réunion annuelle à Halifax, en Nouvelle-Écosse, les 4, 5 et 6 octobre 1988.

Affaires générales du Comité

Le mandat du Comité a été modifié afin de tenir compte des membres et des activités du Comité. Les changements ont été approuvés à l'unanimité par tous les membres du Comité.

Le Comité a confié à un groupe de travail la tâche d'étudier son processus décisionnel et de présenter des recommandations afin que ce processus puisse servir l'ensemble des intérêts de ses membres.

Le Comité a reçu les rapports de groupes de travail sur les statistiques de l'exploration, l'élaboration de questionnaires, l'informatisation, l'évaluation des minéraux, la confidentialité et les services miniers divers.

Le Comité a convenu d'adopter comme objectif global pour l'année prochaine la "réduction du fardeau du répondant".

Exploration

Le groupe de travail sur les statistiques de l'exploration a présenté un rapport sur les progrès accomplis en ce qui touche la définition des dépenses "d'exploration sur le terrain" et "d'exploration générale". Le groupe n'a pu en arriver à un consensus dans ce domaine étant donné les intérêts diversifiés que l'on y trouve. Il doit donc poursuivre sa tâche.

Élaboration de questionnaires

Le groupe de travail sur l'élaboration de questionnaires a présenté des propositions (acceptées) relatives aux statistiques sur l'emploi dans l'exploration et à la réduction de l'univers des enquêtes générales.

Le Système harmonisé est entré en vigueur pour le cycle d'enquêtes de 1988 dans l'industrie minière.

STATISTIQUE DES MINÉRAUX (suite)

Informatisation

Le groupe de travail a fait rapport sur les efforts et les progrès des membres dans le domaine de l'automatisation. EMRC élabore un système automatisé visant à saisir et à traiter l'information tirée du recensement annuel sur les mines et d'autres enquêtes. On prévoit que le système reliera éventuellement tous les membres du Comité.

Évaluation des minéraux

Le groupe de travail sur l'évaluation des minéraux a présenté des propositions relatives à de nouvelles séries sur l'évaluation des minéraux au Canada. Des données expérimentales seront élaborées afin d'évaluer les renseignements nouveaux.

Confidentialité

Le Comité a convenu de passer en revue les ententes de mise en commun de l'information qui lient EMRC et les différents membres. Un tel examen a pour objectif de mettre à jour ces ententes et de prendre en compte tous les changements législatifs touchant l'information.

Le Comité a reçu de Statistique Canada une mise à jour portant sur les ententes de la section 11.

Services miniers divers

Ce point est inscrit à l'ordre du jour du Comité depuis un certain temps déjà, et il continuera à susciter des préoccupations. Ce secteur est mal défini et souvent présenté de manière inexacte dans l'analyse faite de l'industrie minière.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dernière réunion : Octobre 1988
Prochaine réunion : Juin 1989 (date provisoire)
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Le président, M. Pryor, a ouvert la séance en résumant les activités de recensement qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du Comité. Il a fait le point sur les activités et les

RECENSEMENT DE LA POPULATION (suite)

priorités des recensements de 1986 et 1991. On a discuté de la proposition d'ententes de collaboration pour la recherche dont les signataires seraient le recensement, les coordonnateurs et des tiers, comme les universités et les instituts de recherche. Il a été demandé aux délégués d'émettre des suggestions pour un programme de ce genre.

Les points suivants ont été soulevés durant les remarques préliminaires faites par chacun des délégués. Ceux-ci sont en général satisfaits des produits du recensement de 1986. Toutefois, ils se disent préoccupés par le temps écoulé entre l'annonce de la diffusion des données et la diffusion aux coordonnateurs statistiques et par les incohérences apparentes dans la politique de tarification de Statistique Canada. Il a été signalé que le Bureau examinera ces deux points.

On a suggéré que Statistique Canada entreprenne des consultations plus poussées sur le contenu du recensement de 1991, en s'attardant plus particulièrement sur les communautés ethniques du Canada. Les coordonnateurs statistiques ont offert leur aide dans cette démarche. Les communautés ethniques ont été consultées, mais sur une échelle plus petite que celle prévue. Des consultations provinciales et territoriales sont organisées pour la fin de l'été.

Les délégués ont insisté sur l'importance de données sur le type de structure du logement, le lieu de travail, la population handicapée, les autochtones, l'ethnicité et les minorités visibles. Ces facteurs entrent en ligne de compte dans le processus d'établissement du contenu.

Enfin, les délégués de l'Ontario ont donné un aperçu des projets concernant le recensement d'évaluation municipale qui doit avoir lieu en 1991 juste avant le recensement. Les représentants de l'Ontario et ceux de Statistique Canada ont indiqué que ce point devrait être soigneusement étudié quant à son impact éventuel sur le recensement. On a suggéré aussi d'encourager l'Ontario à choisir d'autres dates, si possible, pour le dénombrement.

On a donné ensuite des exposés sur le calendrier de diffusion des produits du recensement de 1986, sur les études de sur-dénombrement et de sous-dénombrement menées, sur les projets concernant les prochaines séances de consultations, sur les projets de l'essai du questionnaire (en particulier le test du recensement national et le recensement d'essai des réserves éloignées) et, enfin, sur les méthodes de financement du recensement de 1991.

STATISTIQUE SOCIALE

Dernière réunion : Juin 1988
Prochaine réunion : automne 1989
Membres : Coordonnateurs provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Parmi les principaux sujets abordés à l'occasion de cette réunion, mentionnons un examen du mandat du Comité, ainsi qu'une étude des relations changeantes entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales en ce qui touche les programmes statistiques sur la santé, la culture et l'éducation. La réunion comportait également des mises à jour des membres portant sur les développements significatifs survenus dans leurs programmes au cours de l'année écoulée, ainsi que sur leurs plans d'avenir. Une discussion portant sur le modèle de simulation des politiques sociales, dont l'inscription à l'ordre du jour avait été originellement proposée, a été reportée afin qu'elle fasse l'objet d'un examen additionnel.

Parmi les principaux résultats de la réunion, mentionnons les suivants :

1. tenue d'une réunion spéciale regroupant des responsables des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux de la culture, ainsi que les membres intéressés du Comité de la statistique sociale, afin de passer en revue la question de l'augmentation du financement ainsi que le contenu du programme de la statistique culturelle. Cette réunion s'est tenue subséquemment en septembre 1988;

2. nécessité d'informer les membres du Comité des développements touchant les ententes fédérales/provinciales/territoriales dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Il est prévu pour l'instant de tenir la prochaine réunion du Comité à l'automne de 1989.

STATISTIQUES DES TRANSPORTS

Dernière réunion : Juin 1988
Prochaine réunion : Juin 1989
Membres : Délégués des ministères des transports fédéral et provinciaux et des coordonnateurs provinciaux et territoriaux

Toutes les provinces et territoires étaient représentés à la dernière réunion, sauf la Colombie-Britannique.

Le groupe de travail a terminé ses travaux et un rapport final sur les réponses au questionnaire du groupe intitulé "Enquête des exigences relatives aux données" a été présenté. Il a été convenu de tenir des réunions extraordinaires d'experts afin qu'ils discutent des plus importantes lacunes.

Une réunion extraordinaire de deux jours a eu lieu à Ottawa, les 3 et 4 novembre 1988, sur la collecte des statistiques du camionnage. Outre des participants des bureaux des transport des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta, il y avait des participants de l'Association canadienne du camionnage, de Transports Canada, de l'Office national des transports du Canada, ainsi que six experts-conseils intéressés.

En juin 1989, on examinera les progrès accomplis depuis la réunion extraordinaire sur le camionnage, notamment :

1. sur une discussion sur la nouvelle enquête trimestrielle sur les transporteurs routiers de marchandises;

2. l'élargissement de l'enquête sur le camionnage pour le compte d'autrui afin d'y inclure les mouvements entre le Canada et les États-Unis et des données trimestrielles;

3. la collecte de données sur le camionnage pour compte propre.

Autres sujets de discussion :

4. de la nouvelle publication <u>Le transport ferroviaire au Canada</u> (n° 52-216 au catalogue)

5. la mise en oeuvre du projet sur le transport maritime et le commerce;

6. l'incidence du nouveau programme sur les statistiques de aviation; et

STATISTIQUES DES TRANSPORTS (suite)

7. l'incidence de la déréglementation concernant la statistique des transports et la nécessité de mesures de recouvrement des frais.

STATISTIQUE DU TRAVAIL

Dernière réunion : Juin 1988
Prochaine réunion : Juin 1989
Membres : La plupart des représentants proviennent de ministères provinciaux concernés par les ressources humaines et quelques coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux.

La 23e rencontre du Comité fédéral-provincial de la statistique du travail s'est déroulée à Ottawa les 7 et 8 juin 1988. Les conférences ont porté sur les aspects du travail rattachés aux programmes de Statistique Canada tels que l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), l'Enquête sur la population active (EPA), l'Enquête sur l'activité annuelle, l'Indice de l'offre d'emploi ainsi que le Recensement de 1986. Au programme figurait également des présentations de conférenciers d'Emploi et Immigration Canada, de Travail Canada, du Conference Board, du Centre Canadien de la productivité et du marché du travail ainsi que des délégués provinciaux de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse.

On a présenté d'intéressants résultats de recherches qui ont été menées en matière de changements structurels et démographiques, d'évolution de la rémunération et des avantages sociaux, de développements de données régionales sur le chômage et d'utilisation des données sur le marché du travail à des fins d'orientation professionnelle.

En outre, il y a eu le dépôt d'un rapport d'activité sur six résolutions qui ont été prises lors de la rencontre de l'an dernier.

Sept résolutions ont été adoptées lors de la rencontre de 1988 :

1. En raison de la réduction du niveau de détail des données selon l'industrie publiées de l'EERH, les provinces et territoires demandent l'accès gratuit aux renseignements supprimés et ce, sur un medium convenable.

STATISTIQUE DU TRAVAIL (suite)

2. S'assurer que Statistique Canada examine la possibilité de subdiviser la catégorie actuelle de 200 employés et plus de l'EERH en plusieurs sous-groupes et en rendre compte lors de la prochaine conférence.

3. Suite à l'adoption de la nouvelle base de données du registre central par l'EERH, les provinces et territoires désirent être informés des conséquences sur les données existantes avant leur diffusion publique, y compris l'impact de ce changement sur les différences entre les données de cette enquête et celles sur la population active.

4. Dès l'étape de la planification, les provinces et territoires désirent être informés des projets d'enquête supplémentaires greffés à l'EPA.

5. Les provinces et les territoires désirent être informées à l'avance de l'impact de la révision postcensitaire sur les données et de l'EPA et des produits à paraître.

6. En raison de la suppression de certaines enquêtes publiques, on demande à Statistique Canada d'évaluer les alternatives qui peuvent être utilisées afin de combler les lacunes de statistiques sur les taux de rémunération par profession.

7. On demande au Sous-comité de la planification de la Conférence de 1989 de préparer l'ordre du jour de la prochaine conférence de sorte que suffisamment de temps soit prévu pour la présentation des exposés et la tenue des discussions.

ANNEXE : POINTS NÉCESSITANTS UN SUIVI PAR SUITE DE LA RÉUNION DE 1988 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

RAPPORT D'ÉTAPE

Point:		Responsable:	Mesure:
1.0	Adoption du procès-verbal		
1.1	La version française du procès-verbal de la réunion de 1987 du Conseil doit être corrigée et distribuée avec le procès-verbal de la réunion de 1988.	Secrétariat	Texte corrigé et distribué avec le procès-verbal.
2.0	Rapport de Statistique Canada		
2.1	Exposé sur le modèle et la base de données de simulation de politique sociale devant être présenté à l'occasion de la réunion du 21 juin 1988 du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale, sous réserve de la disponibilité du personnel clé.	Secrétariat	On a discuté de la question à la rencontre du Comité. L'exposé a eu lieu le 19 octobre 1988.
2.2	Statistique Canada doit fournir aux coordonnateurs statistiques de la documentation écrite sur le modèle et la base de données de simulation de politique sociale.	Secrétariat	On a distribué la documentaion lors de la réunion du Comité de la statistique sociale.
2.3	Le Secrétariat doit fournir aux coordonnateurs statistiques des copies des notes du statisticien en chef aux fins du présent rapport.	Secrétariat	On a expédié les copies.

Point:		Responsable:	Mesure:
2.4	Les coordonnateurs statistiques doivent aviser le Secrétariat de leurs secteurs d'intérêt particuliers en ce qui concerne les programmes de Statistique Canada. Le Secrétariat doit rappeler aux directeurs à l'oeuvre dans ces secteurs l'obligation d'informer les coordonnateurs statistiques des communications avec leurs administrations respectives.	Cordonnateurs statistiques et Secrétariat	Le Secrétariat n'a reçu aucun renseignements des coordonnateurs statistiques à ce propos.
2.5	Les coordonnateurs statistiques doivent faire part au statisticien en chef de toute suggestion pouvant améliorer la circulation de renseignements de Statistique Canada à leurs bureaux.	Coordonnateurs statistiques	Processus continuel.
2.6	Statistique Canada doit clarifier sa politique d'informer les coordonnateurs statistiques des communications avec leurs administrations respectives en avisant les cadres de faire tenir copies aux coordonnateurs statistiques de toutes lettres non courantes échangées avec leurs administrations respectives.	Secrétariat	On a clarifié la politique à l'occasion de la collecte des renseignements sur les communications courantes.

Point:		Responsable:	Mesure:
2.7	Le directeur de la Division des institutions publiques doit informer le Bureau de la statistique du Québec s'il existe des données sur l'emploi dans l'administration fédérale pour les zones infraprovinciales.	Secrétariat et directeur de la Division des institutions publiques	Le directeur de la Division concernée a communiqué avec le BSQ à cet égard.
3.0	Rapports provinciaux et territoriaux		
3.1	Les données provisoires sur le flux du commerce interprovincial recueillies dans le cadre du programme d'établissement de tableaux provinciaux d'entrées-sorties pour 1984 doivent être fournies aux coordonnateurs statistiques dès qu'on en disposera.	Secrétariat et directeur de la Division des entrées-sorties	Le directeur de la division concernée s'est occupé de l'envoi des données.
3.2	Les cours de formation internes de Statistique Canada sont ouverts au personnel des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux. Statistique Canada doit étudier la possibilité d'enregistrer sur bande magnétoscopique le volet conférence de ces cours et d'offrir ces bandes aux bureaux des coordonnateurs.	Secrétariat et coordonnateurs statistiques	Le Secrétariat a distribué la liste des cours et a demandé au coordonnateurs d'indiquer leurs priorités pour l'enregistrement. On n'a reçu aucune réponse jusqu'à ce jour.

Point:		Responsable:	Mesure:
3.3	Statistique Canada doit faire parvenir aux coordonnateurs des renseignements sur le projet visant à accélérer la déclaration des données clés sur les revenus et les dépenses des administrations provinciales nécessaires pour le système de comptabilité nationale.	Secrétariat et directeur de la Division des institutions publiques	L'information a été circulée et discutée plus tard à la rencontre du Comité des statistiques des administrations publiques, les 18 et 19 octobre 1988.
4.0	Rapport du secrétaire		
4.1	Le Comité du programme doit examiner les recommandations visant la constitution définitive en comité du Comité de la démographie et revoir la version préliminaire du mandat du comité.	Comité du programme	Le Comité a étudié la question et la remet avec recommandation à l'ordre du jour du Conseil.
4.2	Le Secrétariat doit soumettre au Comité du programme une proposition visant l'établissement d'une enquête annuelle auprès des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux sur leurs ressources, programmes et produits. Les résultats de cette enquête ferait l'objet d'un rapport annuel au Conseil.	Secrétariat et le Comité du programme	Le Secrétariat a déposé son projet devant le Comité. Celui-ci le réfère au Conseil sans recommandation.

Point:		Responsable:	Mesure:
4.3	Le Comité du programme doit examiner l'attribution des tâches relatives au domaine de la géographie au sein de la structure des comités fédéraux-provinciaux et déterminer s'il y a lieu d'attribuer ces tâches au Comité sur les données régionales.	Comité du programme	Le Comité a étudié la question et la remet à l'ordre du jour du Conseil avec recommandation.
4.4	Une réunion spéciale devra être tenue pour étudier le traitement du sous-dénombrement en vue du recensement de 1991 lorsqu'on disposera des résultats de l'étude sur le surdénombrement pour le recensement de 1986. Il pourra s'agir d'une réunion du Comité du recensement ou du Comité de la démographie.	Secrétariat et directeur général de la Direction du recensement et de la statistique démographique	Le Comité du recensement de la population a traité la question lors de sa réunion du 24 octobre 1988.
4.5	Ajout à l'ordre du jour de la réunion du 21 juin 1988 du Comité de la statistique sociale d'un exposé ainsi que d'une discussion du programme sur la statistique culturelle et plus particulièrement des mécanismes prévus pour permettre une collaboration fédérale-provinciale à cet égard.	Secrétariat et président du Comité de la statistique sociale	On a discuté de la question lors de la réunion du Comité de la statistique sociale. Par la suite on a tenu une réunion fédérale-provinciale hors série sur la statistique culturelle au mois de septembre 1988.
4.6	Confirmer la tenue de la réunion du Comité de la statistique sociale pour le 21 juin 1988.	Secrétariat	On l'a confirmée pendant la réunion du Conseil de 1988.

Point:		Responsable:	Mesure:
5.0	Protocole d'entente		
5.1	Wayne Smith doit élaborer une version revisée du Protocole d'entente à partir des décisions prises par le Conseil. Cette version devra être soumise aux membres du Conseil pour leurs commentaires.	Secrétariat	Le Comité du programme a reçu la nouvelle version du protocole.
5.2	Quand les commentaires y auront été incorporés, la version définitive devra être soumise à l'approbation du Comité du programme.	Comité du programme	Le Comité a approuvé le projet. On a distribué le protocole aux coordonnateurs pour leur signature.
6.0	Étude de la composante provinciale et territoriale du système statistique national		
6.1	Il faut remettre aux coordonnateurs une liste des membres actuels du Conseil national de la statistique indiquant quels membres étaient présents à la réunion du Conseil tenue à Québec les 4 et 5 mai 1988. Les coordonnateurs doivent décider s'il y a lieu de communiquer avec les membres provenant de leur province ou territoire pour discuter de leur rôle au sein du système statistique.	Secrétariat et coordonnateurs statistiques	On a expédié les listes selon les consignes.
6.2	Statistique Canada doit fournir aux coordonnateurs un calendrier des cours de formation offerts par Statistique Canada.	Secrétariat	On a expédié le calendrier.

Point:		Responsable:	Mesure:
6.3	Statistique Canada doit offrir sur demande des enregistrements sonores des conférences et étudier la possibilité d'enregistrer une traduction de ces conférences dans l'autre langue officielle.	Secrétariat	La Division des communications offrait déjà ce service. Cependant, l'enregistrement de l'interprétation d'une conférence est proscrit dans le termes des contrats avec les interprètes.
6.4	Les coordonnateurs doivent écrire au Statisticien en chef s'ils désirent obtenir le modèle de simulation de la politique pour une période d'essai. Il faut déterminer la possibilité de la mise en oeuvre de telles périodes d'essai.	Coordonnateurs et Secrétariat	Statistique Canada a offert aux coordonnateurs des copies, sans frais, du modèle pour l'usage interne seulement et pour fins d'analyse même si les résultats de cette analyse doivent être publiés.
6.5	Le Statisticien en chef doit écrire aux coordonnateurs pour leur faire part des inquiétudes exprimées par le Conseil national de la statistique au sujet de l'érosion de l'importance de la composante provinciale et territoriale du système statistique national ainsi que des ressources dont elle dispose. Une version de cette lettre devra être remise aux coordonnateurs pour commentaires.	Bureau du Statisticien en chef et Secrétariat	Tous les coordonnateurs qui ont demandé de recevoir la lettre l'ont reçue.

Point:		Responsable:	Mesure:
7.0	Rapport du Comité de la diffusion des données		
7.1	Les coordonnateurs doivent expédier à Denis Desjardins, avant le 31 mai 1988, des listes de problèmes rencontrés en matière de distribution de produits et services de Statistique Canada. Le Secrétariat doit commencer à assumer le suivi à cet égard avec les divisions spécialisées.	Coordonnateurs et Secrétariat	Le Secrétariat a reçu des listes des bureaux de six coordonnateurs. Le Comité de la diffusion des données a entendu un rapport sur les résultats obtenus.
7.2	Statistique Canada doit étudier la possibilité de contrôler à l'avance les factures destinées aux coordonnateurs par l'intermédiaire du Secrétariat. Les coordonnateurs seront avisés des conclusions de cette étude avant la fin juin 1988.	Secrétariat	Le Secrétariat contrôle maintenant les factures avant qu'elles ne soient expédiées.
7.3	Le Comité du programme doit élaborer une résolution sur l'accès des coordonnateurs aux produits et services et Statistique Canada devant être présentée à l'occasion de la réunion du Conseil en 1989.	Comité du programme	Le Comité de la Diffusion a décidé de ne pas poursuivre son projet de résolution.

Point:		Responsable:	Mesure:
8.0	Constitution du Comité du programme		
8.1	Le Comité du programme doit étudier l'opportunité d'inscrire le sujet des activités de marketing au sein des bureaux de la statistique à l'ordre du jour de la réunion de 1989 du Conseil.	Comité du programme	Suite à une décision du Comité du programme, on a inscrit cette question à l'ordre du jour du Comité de la diffusion.

Annexe 5

DISCUSSION ENTOURANT LES MESURES À PRENDRE POUR PRÉSERVER LE SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL ET LE DÉVELOPPER

Présentation faite par M. William McReynolds, statisticien de la Colombie-Britannique, lors de la réunion des 24 et 25 mai 1989 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique

Lors de sa réunion de 1987, ayant eu lieu à Edmonton, le Conseil consultatif s'est longement attardé sur l'état des parties provinciale et territoriale du système statistique national. La discussion a montré que la situation au sein de la partie provinciale (mais non de la partie territoriale) s'est détériorée depuis quelques années. La capacité des provinces s'est affaiblie à un point qui est dangereux, laissant le système dans un état de fragilité. Le Conseil a choisi de mener une étude approfondie de la question, et Statistique Canada a preté les services de Gail Graser pour accomplir l'analyse. Dans son rapport Mme Graser constatait:

> L'importance de la composante provinciale-territoriale de l'appareil statistique national a été sérieusement entamée par suite de la réduction des ressources tant au niveau provincial et territorial qu'au niveau fédéral. Plus particulièrement, les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique ont perdu la capacité de remplir adéquatement leur rôle de coordination.

On a étudié la question, on a dégagé les problèmes, et je crois qu'il est entendu de tout le monde qu'il faille agir pour améliorer la situation. Même si l'on a porté la situation à l'attention du Conseil national de la statistique, il serait inopportun d'attendre un redressement de la situation uniquement de ce côté. On ne pourra non plus laisser Statistique Canada ou n'importe quel autre organisme trouver une solution à lui seul. Pour renverser la tendance, on devra travailler individuellement et collectivement, en dépit des contraintes actuelles, afin de renforcer les parties provinciale et territoriale du système statistique national et afin d'étendre la compréhension du rôle important que joue les provinces et les territoires. Le problème et sa solution relèvent du Conseil.

Les suggestions qui suivent ne sont que cela, des suggestions. Je ne demande pas au Conseil de les endosser, mais seulement de les discuter. J'espère qu'elles serviront à amorcer un processus créateur qui nous amenera à découvrir les moyens nécessaires pour rebâtir le système.

(i) But: Découvrir les moyens d'expliquer pleinement ce qu'est le système statistique national et, ainsi, qu'on puisse apprécier et une comprendre ce que le système accomplit.

Suggestion: Mettre en valeur la contribution des provinces et des territoires à l'efficacité du système statistique national; faire ressortir de quelle façon une collaboration et une coopération étroites réduisent

le fardeau des répondants et les coûts en évitant le doublement des programmes, etc.

(ii) But: Accroître les compétences professionnelles et la connaissance qu'ont l'un de l'autre le personnel de Statistique Canada et celui des bureau provinciaux et territoriaux et, de cette manière, renforcer le plaidoyer en faveur du rôle des prvinces et des territoires au sein du système statistique national.

Suggestion: Mettre en place un programme national de formation, à l'intention des employés fédéraux et provinciaux pour leur apprendre ce qu'est le système statistique national. Il s'agirait d'un programme d'études conduisant à un certificat. Le programme pourrait nécessiter des déplacements. Tous ceux travaillant dans le domaine statistique au sein des ministères provinciaux seraient invités à participer au programme.

(iii) But: Remédier à l'insuffisance des ressources des bureaux de coordination statistique pour bien défendre le rôle de la statistique.

Suggestion: Partager les outils - les documents, les présentations, l'argumentation - dont on se sert en cherchant des ressources et en défendant nos programmes. Il est important de prendre le temps de bien expliquer les programmes, même si, à prime abord, cela semble superflu. On devra les expliquer, et les expliquer encore de différentes manières, dans des circonstances différentes, à divers auditoires. Si peu plaisante qu'on puisse trouver cette tâche, et quoiqu'on puisse accorder avec regret les ressources qu'elle nécessite, il n'existe pas de tâche aussi essentielle que celle-ci.

(iv) But: Rehausser le profil des coordonnateurs statistiques et, ainsi, revaloriser leur fonction.

Suggestion: Peut-être Statistique Canada pourrait-il devenir plus actif à cet égard, en mettant à profit son rayonnement à l'échelle nationale pour faire valoir le travail des provinces et des territoires. On pourrait, par exemple, décerner un prix de mérite national, et le gagnant ferait l'objet d'un article dans le bulletin SCAN. Les provinces et les territoires pourraient collaborer pour rédiger une brochure sur leurs programmes et leur rôle au sein du système statistique national, brochure que l'on diffuserait à l'ensemble de Statistique Canada.

(v) But: Étudier les parties provinciale et territoriale du système statistique national pour arriver, de façon systématique, aux moyens de les renforcer.

Suggestion: Mettre sur pied un programme permanent de recherche qui examinerait toute question relative à l'efficacité du Conseil consultatif. Les ressources nécessaires viendraient des organisations-membres.

(vi) But: Offrir aux employés du domaine statistique la possibilité d'accroître leur expérience et de l'élargir et d'accroître la connaissance qu'ils ont les uns des autres.

Suggestion: Établir un "groupe d'employés". En bénéficiant des bons offices de Marvin Blauer, mettre sur pied un inventaire d'employés et de leurs compétences (tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral) susceptibles d'entreprendre des tâches spécifiques soit à Statistique Canada, soit dans les provinces. L'échange de personnel nous ferait voir comment nous menons nos affaires "dans les tranchées". Une meilleure compréhension de nos ressemblances et de nos différences ne pourrait qu'enrichir le système.

(vii) But: Offir des conseils sur la façon de travailler à l'intérieur du cadre statistique fédéral-provincial.

Suggestion: Rédiger un manuel de politiques et de procédures pour les relations fédérales-provinciales. Peut-être le secrétariat du Conseil pourrait-il coordonner le projet et garder le manuel à jour.

(viii) But: Rehausser le profil du Conseil consultatif.

Suggestion: Établir un programme de bourses. Le Conseil décernerait des bourses aux fins de recherches pour reconnaître le travail dans le domaine statistique au Canada.

(ix) But: Aborder le problème que pose la taille minimale d'un bureau statistique.

Suggestion: Statistique Canada allouerait du travail à la pige aux bureaux de coordination statistique qui seraient intéressés à accepter une telle responsabilité et capables de le faire.

(x) But: Accroître l'efficacité du personnel des bureaux de coordination statistique.

Suggestion: Mettre sur pied un programme d'orientation à Statistique Canada à l'intention du personnel des bureaux de coordination statistique provinciaux et territoriaux. Un tel programme existe déjà, je crois, à l'intention du personnel des bureaux régionaux de Statistique Canada. On pourrait étendre ce programme au personnel des bureaux de coordination statistique qui serait en visite à Ottawa pour participer aux réunions de comité, etc.

Je souligne que ce ne sont que quelques exemples des actions que nous pourrions entreprendre individuellement ou collectivement pour avantager la "partie provinciale" et la rendre plus stable. Ces suggestions ne constituent pas une solution à nos inquiétudes. Elles n'ont pour but que de stimuler la créativité des membres du Conseil afin de pouvoir élaborer une vaste gamme d'idées pouvant nous venir en aide.

Annexe 6

CONTRIBUTION DES PROVINCES ET TERRITOIRES À L'EXERCICE DE RÉPARTITION DES PRIORITÉS DANS UN ENVIRONNEMENT DE RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES

Présentation de M. Luc Bessette, Directeur général du Bureau de la statistique du Québec, lors de la réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique des 24 et 25 mai 1989

Dans un contexte de restrictions budgétaires, il est très important d'optimiser l'utilisation des ressources mises à notre disposition et surtout de s'assurer que l'on travaille sur les bonnes choses. Dans un contexte où les organismes se doivent de couper dans les acquis pour rencontrer les objectifs de compressions, il est encore plus important de s'assurer que ces reculs se font aux bons endroits.

Statistique Canada a eu à faire face à des compressions budgétaires importantes au cours des dernières années. Il est clair que ces coupures ont touché à des acquis et ont impliqué des reculs dans certains secteurs. En même temps, plusieurs agences statistiques et différentes unités de statistiques et de recherche provinciales ont, elles aussi, connu leur part de compression. À titre d'exemple, le BSQ a perdu le tiers de son effectif au cours des sept dernières années et son budget en 1989/90 sera, en termes absolus, plus bas que celui de 1982/83. Le document préparé l'an dernier par Gail Graser était assez éloquent sur les compressions d'effectifs qu'ont connues la plupart des agences statistiques canadiennes depuis 1982/83.

Dans la mesure où les agences statistiques sont appelées à compléter le travail qui se fait à Statistique Canada, à l'intégrer avec ce qui se fait au niveau provincial et à jouer un rôle actif de coordination, la cessation ou simplement le "rétrécissement de certaines activités" risque d'affecter dans les provinces non seulement l'équilibre du dispositif statistique en place, mais encore de freiner l'offensive entreprise dans certains secteurs ou de compromettre carrément l'existence d'un programme.

Dans ce contexte, il est évident que lorsque Statistique Canada décide de se retirer de certaines activités ou de refiler la facture aux usagers, les conséquences peuvent être plus ou moins désastreuses pour les provinces et les agences statistiques provinciales. C'est pourquoi il est primordial d'être informé suffisamment tôt des décisions ayant des incidences sur les programmes en place, que ce soit au niveau du contenu statistique ou de leur orientation future, afin de pouvoir réagir et s'ajuster aux changements. Mais cela n'est pas suffisant. Les provinces devraient avoir la possibilité d'influencer ces choix.

Ma perception est que trop souvent les agences provinciales, pour toutes sortes de raisons qui sont probablement très valables, ne sont informées de ces choix qu'à la dernière minute, et que lorsque les décisions sont déjà prises.

Les agences statistiques provinciales sont des sources d'information privilégiées sur l'utilité et la priorité des besoins statistiques de leur province. Statistique Canada aurait tout à gagner en les consultant avant d'arrêter ses choix. Il ne

faudrait pas consulter les agences statistiques provinciales que lorsque Statistique Canada ou ses employés se cherchent des appuis pour défendre leurs dossiers, ou que l'on craint des réactions trop négatives. Statistique Canada peut avoir recours à d'autres formes de consultation, mais celles-ci ne devraient pas concurrencer ou remplacer les consultations avec les agences statistiques provinciales. Les Comités fédéraux-provinciaux constituent certes d'excellentes tables d'information permettant aux parties d'exprimer leur point de vue, mais ils pourraient et devraient devenir des tables de concertation, sinon il faudra trouver un autre forum.

Les provinces sont des usagers importants et sont souvent les premières victimes de ce genre de décisions. La situation est d'autant plus difficile que les provinces, et surtout les agences statistiques provinciales, n'ont pas les moyens de prendre la relève, ni, ce qui est encore plus grave, le temps de réagir et de tenter de trouver des solutions de rechange. Il en résulte une perte d'information et un recul sur le plan statistique.

Les provinces et les agences statistiques provinciales réalisent que le couperet de compressions budgétaires est soudain et que la décision ultime revient à Statistique Canada. Par contre, les conséquences sont majeures. Voila pourquoi il nous semble que les agences statistiques devraient être <u>consultées</u> dans un esprit de concertation et non pas seulement <u>informées</u>, et tout cela suffisamment tôt pour nous permettre de trouver des solutions. Ce genre de collaboration est primordial pour une gestion saine du système statistique canadien.

Annexe 7

PROJET D'ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES PROGRAMMES, LES RESSOURCES, LES PRODUITS ET LES SERVICES DES BUREAUX STATISTIQUES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Projet soumis par le Secrétariat du Conseil lors de la réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique des 24 et 25 mai 1989.

Introduction

Lors de la réunion de mai 1988 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, le secrétaire du Conseil a proposé aux membres de mener une enquête annuelle sur l'état, des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux (ou le bureau du coordonnateur statistique si un bureau statistique n'existe pas) et sur leurs programmes, leurs ressources, leurs produits et leurs services. Le secrétaire présenterait les résultats de l'enquête aux membres du Conseil au moment de la réunion annuelle.

Les membres du Conseil ont convenu que le secrétariat du Conseil préparerait un projet d'enquête annuelle dans le but de le soumettre à l'approbation du Comité du programme. Le présent document soumet un projet à l'attention du Comité du programme.

Contenu et processus

Le secrétariat propose que l'enquête annuelle traite six sujets:

- les lois statistiques;
- la structure du bureau et son point d'attache au sein de l'administration provinciale ou territoriale;
- les ressources, les budgets et les cibles de revenu;
- les programmes (par exemple, les comptes économiques provinciaux);
- les produits et services (par exemple, Annuaire du Québec, Ontario Statistics, le Manitoba Statistical Review)
- les ententes sur l'échange de données avec Statistique Canada et la collecte de données à la place de Statistique Canada.

Si le Comité du programme donne son approbation, la première collecte de données pourra se faire de février à mai 1989. Quant aux années suivantes, le secrétariat pourra envoyer le rapport de l'année précédente au coordonnateur statistique de la province ou du territoire visé en lui demandant de revoir les renseignements et de les mettre à jour. Cette activité se poursuivra au cours du premier trimestre de l'année civile. En ce qui concerne les ententes sur l'échange et la collecte de données, ces renseignements seront compilés à Statistique Canada.

Les renseignements à recueillir sur chaque province et territoire

sont présentés de façon plus détaillée ci-dessous.

Les lois statistiques

La première année, on demandera à chaque coordonnateur statistique de fournir, s'il y a lieu, un exemplaire de la loi en vigueur dans leur province ou territoire qui a permis la création du bureau statistique et qui en gouverne les opérations. Au cours des années suivantes, on demandera au coordonnateur statistique de faire connaître toute modification apportée à cette loi et sa raison d'être.

Point d'attache

La première année, le coordonnateur statistique décrira le lien hiérarchique qui relie le bureau statistique (ou le bureau du coordonnateur statistique s'il n'existe pas de bureau statistique) au bureau du premier ministre provincial ou du chef du gouvernement territorial. Quant aux années suivantes, le coordonnateur fera connaître tout changement à ce lien et décrira les conséquences attendues à la suite de ces changements.

Ressources, budgets et cibles de revenu

Chaque année on demandera au coordonnateur statistique de fournir les renseignements suivants pour l'année financière en cours:

- années-personnes autorisées: le nombre total et le nombre réparti entre le personnel professionnel et le personnel de soutien;
- budget autorisé pour les dépenses salariales;
- budget autorisé pour les dépenses non salariales;
- prévisions de revenu des ventes de produits et services;
- cibles de revenu établies pour le bureau.

On demandera au coordonnateur de décrire le fonctionnement des cibles de revenu et d'identifier toute contrainte ou exigence qui aurait comme effet de réduire le nombre d'années-personnes ou le budget de dépenses non salariales en-dessous de leurs niveaux autorisés.

Programmes

La première année, le coordonnateur statistique décrira l'ensemble des programmes du bureau statistique, ou du bureau du coordonnateur, en les regroupant selon les quatre grandes catégories suivantes:

- programmes impliquant l'analyse de données existantes (par exemple, les comptes économiques provinciaux, les estimations de population);
- programmes d'enquête;
- programmes d'exploitation de données administratives;
- programmes de diffusion de données.

Les années suivantes, le coordonnateur identifiera les modifications qui ont été apportées aux programmes et leurs raisons d'être.

Produits et services

La première année, on demandera au coordonnateur d'énumérer les produits et services actuels du bureau statistique provincial ou territorial en les regroupant selon les catégories suivantes:

- publications (par titre en donnant la périodicité et le prix);
- produits sur support électronique (par titre en donnant la périodicité et le prix);
- autres produits (par titre en donnant la périodicité et le prix);
- services informatisés de repérage de données en direct;
- services de totalisations personnalisées en différé;
- administration d'enquête;
- conseils en matière de statistique.

Au cours des années suivantes, on demandera au coordonnateur de faire connaître les modifications apportées aux produits et services et la raison d'être de ces modifications.

Ententes d'échange avec Statistique Canada et de collecte de données à la place de Statistique Canada

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010056480

Statistique Canada compilera, chaque année, une liste d'ententes sur l'échange et la collecte de données avec chacun des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux. On fera ressortir les nouvelles ententes dans ces domaines.

Conclusion

La compilation et la publication de ces renseignements annuellement assurera aux membres du Conseil consultatif une vue d'ensemble de l'état des parties constituantes provinciales et territoriales du système statistique national. En présentant ces renseignements chaque année, on mettra l'accent sur les tendances au niveau des ressources et des programmes.

On prévoit également que les personnes responsables des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux trouveront cette documentation utile dans certains emplois propres à leur bureau.

Le 2 décembre 1988